



Atlas 2017

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Région de Saint-Louis



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Edition Juillet 2018

COORDINATION

Agence régionale de développement de
Saint-Louis

ANALYSE & REDACTION

Mamadou DIOP (ARD)

CARTOGRAPHIE

Abdou Salam Ndao (ARD)

COMITE TECHNIQUE DE VALIDATION

- Agence régionale de développement
- ONG Le Partenariat
- Inspection d'Académie

SOURCES DE DONNEES

- Base de données de l'Inspection d'Académie
- Base de données de l'Agence régionale de développement
- Rapport régional eau potable et assainissement en milieu scolaire

Cet Atlas est réalisé dans le cadre du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire (PAEMS) mis en œuvre par l'ONG Le Partenariat.

LES PARTENAIRES

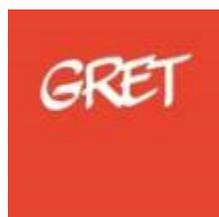
Les partenaires principaux



Les CL françaises qui mènent des actions de CP avec des CL sénégalaises



Les ONG qui mettent en œuvre des programmes hydrauliques



Les partenaires locaux



DH - DA
Ministère de l'Hydraulique et de
l'Assainissement



LISTE DES CARTES

- Carte 1: Découpage administratif et territorial
- Carte 2: TBS et taux d'achèvement à l'élémentaire
- Carte 3: Localisation des écoles élémentaires
- Carte 4: Accès des écoles élémentaires à l'eau potable
- Carte 5: Couverture des écoles élémentaires en eau potable
- Carte 6: Accès des écoles élémentaires à l'assainissement
- Carte 7: Couverture des écoles élémentaires en latrines
- Carte 8: Accès des écoles élémentaires à la clôture de sécurité
- Carte 9: Couverture des écoles élémentaires en clôture de sécurité
- Carte 10: Accès des élémentaires aux ouvrages annexes

LISTE DES FIGURES

- Figure 1: Répartition de la population par Département
- Figure 2: Nombre d'écoles par IEF
- Figure 3: Répartition des effectifs par IEF
- Figure 4: Répartition des groupes pédagogiques par type
- Figure 5: Gap en matière de couverture des écoles en eau potable par département
- Figure 6: Gap en matière de couverture des écoles en blocs sanitaires par Département
- Figure 7: Ratio Latrine par Elèves par IEF
- Figure 8: Gap en matière de couverture des écoles en clôture

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1: Répartition des établissements et des effectifs par IEF
- Tableau 2: Situation de couverture des écoles en ouvrages annexes
- Tableau 3: Gap en matière de Couverture des écoles en eau potable par collectivité territoriale
- Tableau 4: Gap en matière de Couverture des écoles en blocs sanitaires par collectivité territoriale
- Tableau 5: Gap en matière de Couverture des écoles en clôture de sécurité par collectivité territoriale

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- AICHA : Appui aux Initiatives des Collectivités locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement
- AEP : Adduction d'Eau Potable
- ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la démographie
- ARD : Agence Régionale de Développement
- CGE : Comité de Gestion de l'école
- CRCS : Comité Régional de Coordination et de Suivi
- CP : Comité de Pilotage
- IEF : Inspection d'Education et de Formation
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PAEMS : Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire
- PSE : Plan Sénégal Emergent
- SCOFI: Scolarisation des Filles
- TBS : Taux Brut de Scolarisation

7 INTRODUCTION

8 PRESENTATION DE L'ATLAS

9 PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA REGION

**17 DEUXIEME PARTIE : LA COUVERTURE DES ECOLES EN
EAU POTABLE**

**21 TROISIEME PARTIE : LA COUVERTURE DES ECOLES EN
OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT**

**26 QUATRIEME PARTIE : COUVERTURE DES ECOLES EN
CLOTURE**

**30 CINQUIEME PARTIE : SYNTHESE DE LA SITUATION
REGIONALE**

34 ANNEXES

INTRODUCTION

Une priorité, l'amélioration des conditions d'apprentissages dans les écoles.

La lettre de politique sectorielle de l'Éducation et de la Formation de Juin 2012 de l'État du Sénégal, souligne la nécessité d' « améliorer la qualité des enseignements / apprentissages en mettant un accent particulier sur la réforme du dispositif de formation initiale et continue des enseignants, en renforçant la pertinence des curricula, en **améliorant les environnements et opportunités d'apprentissage** et en mettant en place un dispositif d'assurance qualité et de suivi / évaluation continue des intrants, des processus, des performances et de l'impact des apprentissages ».

Dans cette perspective, d'importants moyens sont mobilisés par l'État à travers différents programmes dont le PAQUET-EF (Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence). Ce dernier vise notamment la scolarisation universelle à l'horizon 2025, par la réalisation d'infrastructures et d'équipement scolaires, mais aussi l'instauration de bonnes conditions d'apprentissages dans les établissements, pour améliorer **l'environnement physique scolaire**. Les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, les acteurs sociaux sont sollicités pour œuvrer ensemble à l'amélioration des conditions d'apprentissage dans les écoles conformément aux orientations fixées par l'État du Sénégal.

L'accès à l'eau potable dans les écoles, la présence de latrines, la sécurisation des écoles (mur de clôture ou clôtures grillagées) sont des facteurs importants d'amélioration du cadre de vie scolaire, des facteurs de scolarisation et du maintien des enfants à l'école, particulièrement des filles. L'environnement physique scolaire, la fréquentation et les résultats scolaires sont fortement liés, l'absence d'équipements spécifiques (accès à l'eau, sanitaires, clôture, etc.) peut être facteur de déscolarisation et d'échec. Ce déficit d'infrastructures favorise non seulement l'apparition et la diffusion de maladies contagieuses encore très répandues (choléra, paludisme, etc.), mais il rend extrêmement précaires les conditions d'apprentissage des élèves.

Par ailleurs, l'absence d'équipements dans les établissements scolaires (blocs sanitaires et points d'eau fonctionnels) conduit à l'insalubrité des lieux et de nombreux élèves boivent de l'eau non potable. Les élèves satisfont leurs besoins naturels dans la nature ou auprès des infrastructures voisines. Cette situation rend impossible la mise en place de programmes d'éducation à l'hygiène et l'adoption de bonnes pratiques et influent sur la santé et les conditions d'apprentissage des élèves.

La contribution du PAEMS à l'atteinte des objectifs en matière d'Éducation.

Le Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS) est mis en œuvre, depuis 2012, dans les Régions de Saint Louis et de Matam. Il a pour objectif d'accompagner les partenaires locaux de l'Éducation dans l'amélioration des conditions d'apprentissages dans les écoles primaires par la réalisation d'ouvrages annexes (accès à l'eau potable, équipements de latrines adaptées, et Clôtures), la formation et la sensibilisation des acteurs de l'école pour l'adoption de bons comportements sur l'eau, l'hygiène l'environnement.

L'objectif est de faire des écoles d'intervention des écoles modèles sur les bonnes pratiques, et avoir un impact sur les conditions d'apprentissage et la santé des populations.

Le programme bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD), des agences de l'eau et dispositifs de financements dans le cadre de la loi Oudin Santini (1% eau), des coopérations décentralisées souhaitant axer l'eau et l'assainissement en milieu scolaire comme axe d'intervention de leurs programmes de coopération (SICOVAL, Ville de CREIL...).

Au cours de sa première phase (2012-2015), les partenaires locaux ont rapidement exprimé la volonté de disposer d'un cadre régional d'intervention permettant d'identifier les besoins en eau et assainissement dans les écoles primaires, assurer la coordination des interventions, et s'articuler avec les dispositifs de coordination et de suivi prévu par les textes de la décentralisation.

La réalisation d'une étude sectorielle sur l'eau et l'assainissement dans les écoles.

C'est ainsi qu'une première étude sur l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire a été élaborée pour servir de situation de référence à la connaissance des besoins et la coordination des interventions. Cette étude a permis la réalisation d'un Système D'information Géographique logé au niveau de l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis. Régulièrement cet outil est mis à jour par un travail de concertation entre l'ARD et les services de l'Inspection d'Académie.

Dans le cadre du nouveau dispositif institutionnel en vigueur, notamment l'acte 3 de la décentralisation, la Gouvernance de Saint-Louis et l'Agence Régionale de Développement ont installé le Cadre de Concertation sur la gouvernance du service d'Eau et de l'Assainissement (CCREA).

Le Cadre de Concertation pour l'eau et l'assainissement en milieu scolaire, qui constitue une sous entité du CCREA, a souhaité la réalisation d'un **Atlas sur l'Eau et l'Assainissement en milieu scolaire**, permettant l'analyse des besoins et leur cartographie ainsi que la priorisation des interventions. Cet atlas a été réalisé dans le cadre de la phase II du programme PAEMS (2015-2017) et constitue une évolution qualitative de la première étude réalisée pour devenir un véritable outil de connaissance et de pilotage adapté au besoin des partenaires locaux.

Le Cadre de Concertation Régional pour l'Eau et l'Assainissement en milieu scolaire.

Le Cadre de Concertation pour l'eau et l'assainissement en milieu scolaire est présidé par l'Inspection d'Académie de Saint-Louis et animé par l'Agence Régionale de Développement, en sont membres les services

techniques déconcentrés (Assainissement, Hygiène, Hydraulique, Eaux et Forêts etc.), la société civile, les collectivités locales, les partenaires au développement et les acteurs de l'école. Ses missions sont les suivantes :

- Assurer la coordination et l'articulation des interventions en matière d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire.
- Elaborer une stratégie commune régionale pour un accès universel à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur de l'éducation.
- Assurer le suivi par la mise à jour régulière de la base de données sur l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire.
- Alimenter la politique régionale pour l'eau et l'assainissement (CCREA).



PRESENTATION DE L'ATLAS

L'Atlas est un outil d'information, d'aide à la prise de décision et de plaidoyer auprès des différents acteurs (Inspection Académie, Collectivités Territoriales, Partenaires Techniques et Financiers, Société Civile, etc.) pour promouvoir un accès universel à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire.

L'élaboration de l'Atlas Eau Potable et Assainissement en milieu scolaire contribue à la consolidation des acquis de la région dans le secteur hydraulique. Il est complémentaire à l'Atlas régional eau potable et assainissement réalisé par l'ARD de Saint-Louis avec le concours du programme d'Appui aux Initiatives des Collectivités Territoriales pour l'Hydraulique et l'Assainissement (AICHA).

Dans cet Atlas les acteurs du secteur mettent le focus sur le niveau de couverture des établissements scolaires en eau potable et ouvrages annexes (bloc d'hygiène et clôture) à l'échelle de la Région de Saint-Louis.

Cet Atlas est le fruit de l'exploitation de la base de données fournie par l'inspection d'académie à travers le cube issu de la campagne statistique de l'année scolaire 2015-2016 et de la synthèse du rapport régional sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles.

Il fournit un ensemble d'informations sur la situation de l'accès aux ouvrages annexes (Eau-Latrines et Clôture) en milieu scolaire et donne des orientations pour des interventions combinées afin de mutualiser les efforts des uns et des autres pour un accès universel à l'horizon 2025.



PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA REGION



CHAPITRE 1 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE

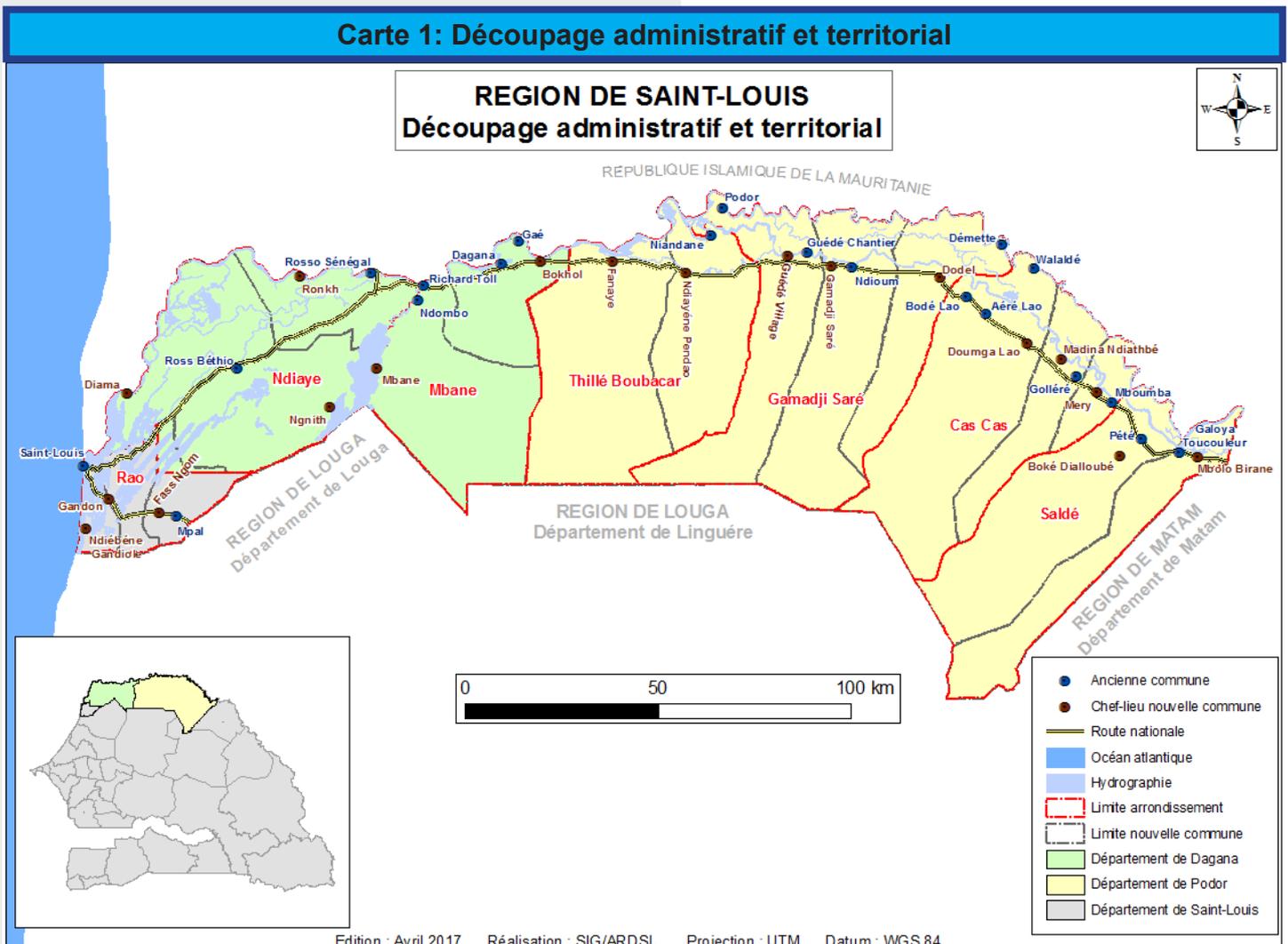
Située dans la partie septentrionale du Sénégal, la région de Saint-Louis est limitée au Nord par le Fleuve Sénégal qui constitue la frontière avec la République Islamique de la Mauritanie. A l'Ouest, elle est limitée par l'Océan Atlantique, à l'Est et au Sud respectivement par les régions de Matam et de Louga. Elle couvre une superficie de 19 034 km², soit environ 10% du territoire national.

Au plan de l'organisation administrative, la région comprend trois (3) départements et sept (7) arrondissements. Ce découpage qui découle de la loi n°2002-02 du 15 Février 2002 consacre la division de l'ancienne région de Saint-Louis en deux entités administratives distinctes que sont les régions actuelles de Saint-Louis et Matam.

A la faveur de la dernière réforme intervenue en 2013, la région compte désormais 41 collectivités territoriales dont 3 départements et 38 communes.



Carte 1: Découpage administratif et territorial



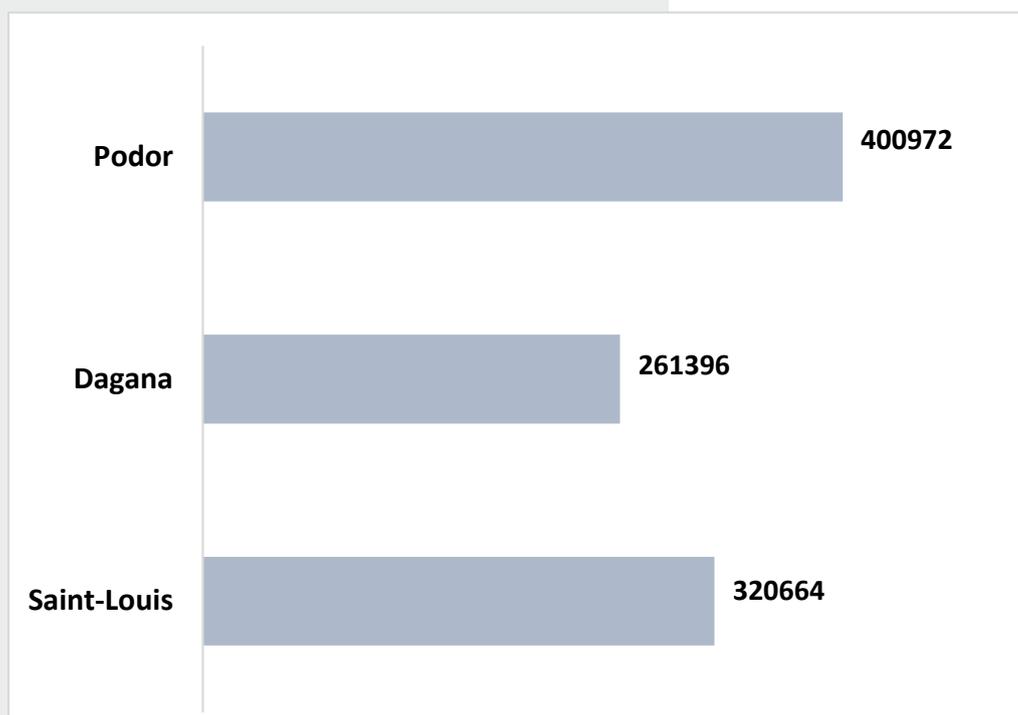
CHAPITRE 2 : LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Forte densité démographique du département de Saint-Louis de 355 habitants/km²

En 2016, la population régionale est estimée à 983 032 habitants (ANSD), soit 7% du total national. La densité de la région est de 52 habitants au km². La population est inégalement répartie entre les départements : 320 664 habitants soit

33% pour Saint-Louis, 261 396 habitants soit 27% pour Dagana et 400 972 habitants soit 41% pour Podor. Cette forte disparité démographique s'explique par les caractéristiques historiques et socio-économiques des différents territoires.

Figure 1: Répartition de la population par Département



87,7% de TBS régional

71% de taux d'achèvement scolaire

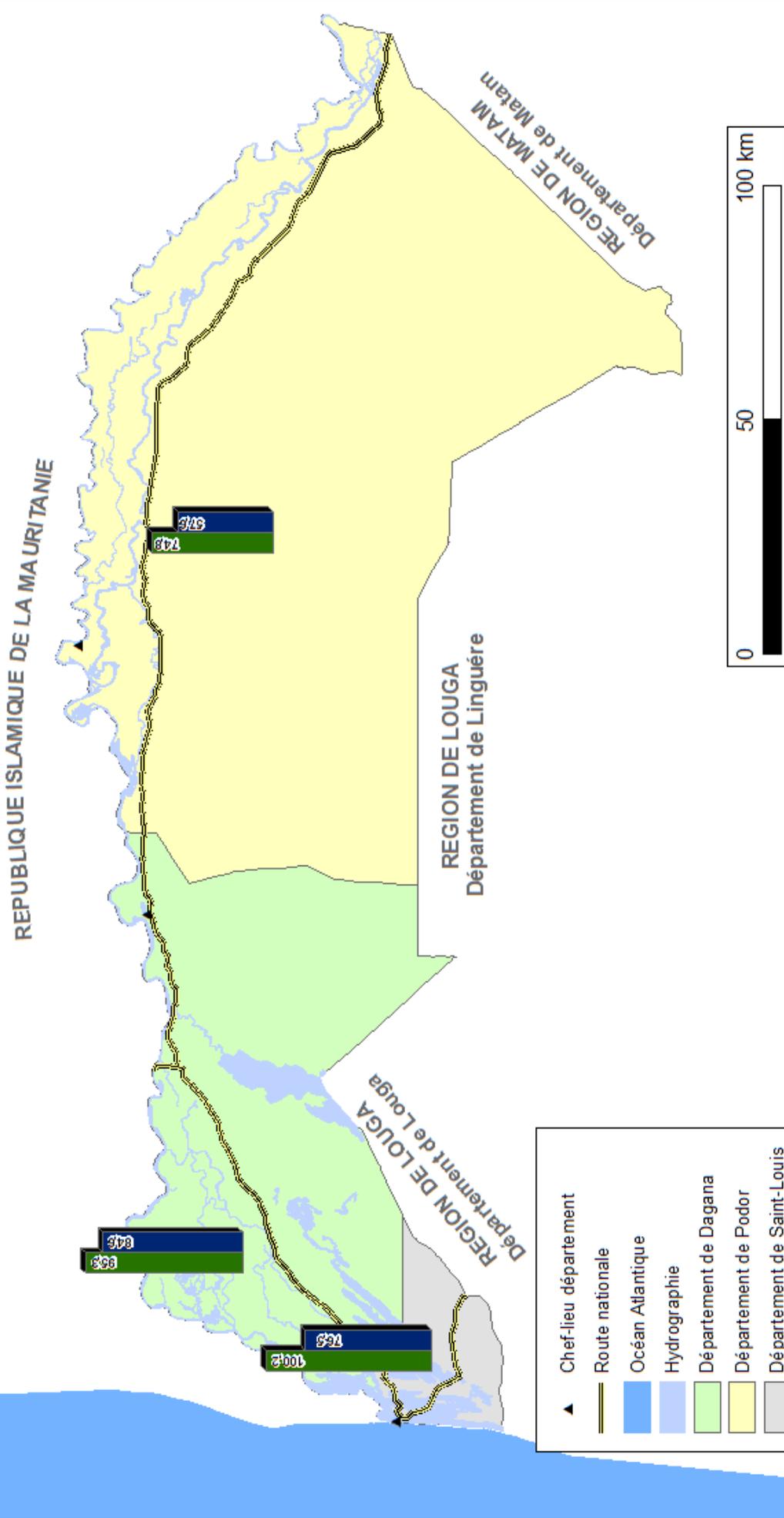
La population régionale scolarisable en 2016 pour le niveau élémentaire est de 165 242 enfants soit un Taux Brut de Scolarisation (TBS) régional de 87,7%. En effet, la région enregistre un gap de 4,3 points par rapport à l'objectif global fixé dans le cadre du PSE qui est de 92% de TBS en 2016. Cette situation s'explique surtout par le faible TBS enregistré dans le département de Podor. Toutefois, il faut souligner qu'au niveau du TBS chez les filles, la région dépasse largement l'objectif fixé par le PSE (92%) avec 101,2% de TBS. Par rapport à 2015, la région a réalisé en 2016 des efforts énormes afin de relever le taux d'achèvement du cycle primaire avec un taux d'achèvement de 71% contre 59,7%. Un grand déséquilibre est en effet noté entre les taux d'achèvement des filles et celui des garçons avec respectivement 85,2% et 58,2%. Ces performances enregistrées

dans la scolarisation et le maintien des filles à l'école résultent des nombreuses campagnes de sensibilisation faites par la SCOFI. Cependant, chez les garçons, il faudra renforcer les efforts consentis pour lutter contre le décrochage scolaire précoce et faire appliquer les nouvelles dispositions concernant le redoublement.

Au vu des statistiques, le département de Podor enregistre les plus faibles performances dans la scolarisation et le maintien des enfants à l'école. Cette situation résulte de nombreux facteurs socioculturels relatifs à la réticence des parents, à la transhumance, à l'enclavement des localités, à la discontinuité de l'offre éducative, au déficit en enseignants, etc. La sensibilisation et la diversification de l'offre par la promotion d'écoles franco-arabes pourraient améliorer la fréquentation et la réussite scolaire.



REGION DE SAINT-LOUIS Taux brut de scolarisation et taux d'achèvement à l'élémentaire



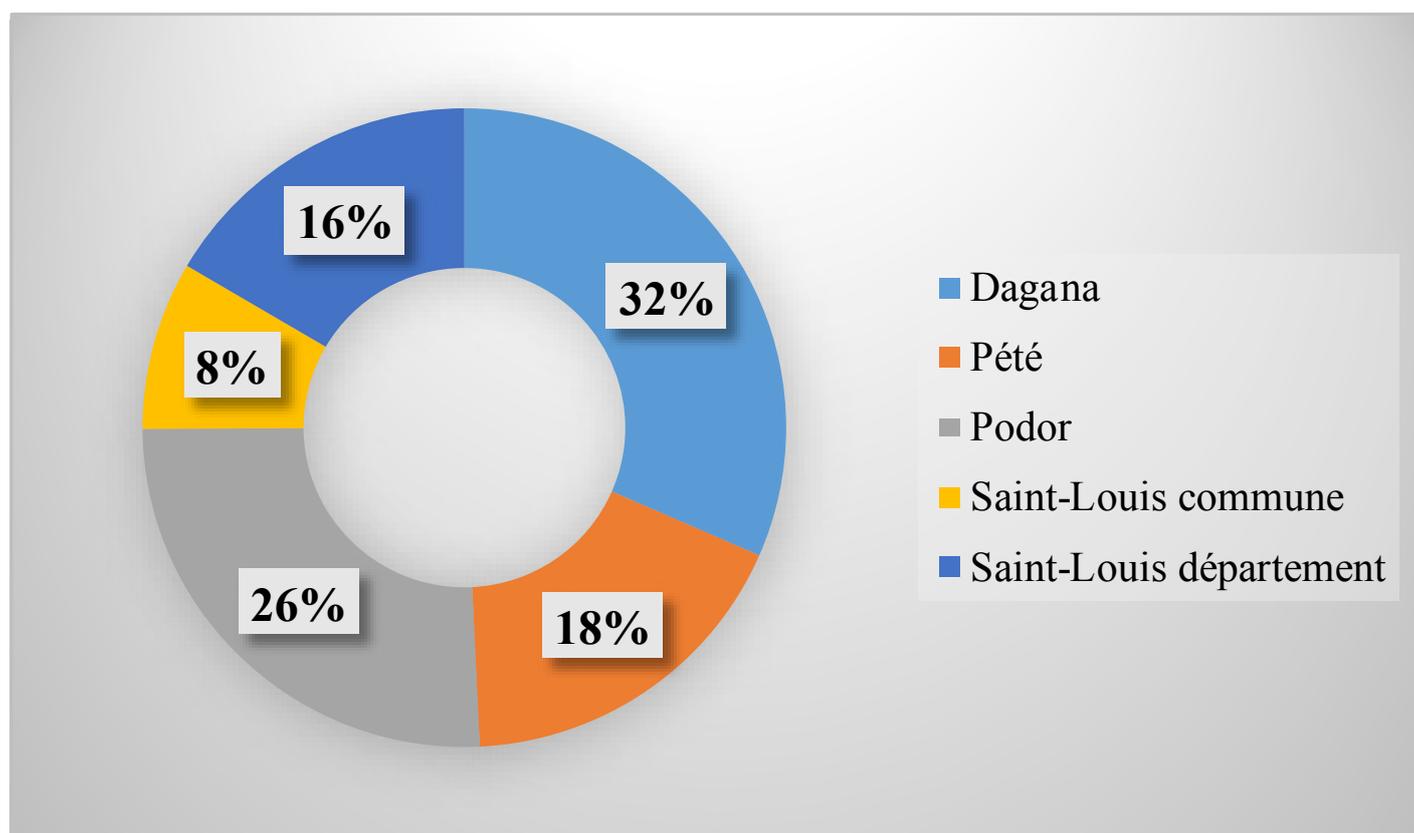
- ▲ Chef-lieu département
- Route nationale
- Océan Atlantique
- Hydrographie
- Département de Dagana
- Département de Podor
- Département de Saint-Louis
- Taux Brut de Scolarisation
- Taux d'Achèvement

CHAPITRE 3 : LA COUVERTURE EN INFRASTRUCTURE SCOLAIRE

L'Académie de Saint-Louis est subdivisée en (5) cinq Inspections de l'Education et de la Formation (IEF) : Saint-Louis Commune, Saint-Louis Département, Dagana, Podor et Pété. Si l'érection de la commune de Saint-Louis en IEF se justifie par l'importance des établissements scolaires et son statut de capitale régionale, le découpage du département de Podor en deux (2) IEF est, pour sa part, lié, à l'étendue de son territoire et à l'enclavement de l'île à Morphil et de la zone Diéri.

En 2016, la région compte, au total, 786 écoles élémentaires dont 24 structures privées. Par rapport à 2015, les écoles ont augmenté de 6%. Cependant, leur répartition et leur rythme d'augmentation varient d'une IEF à une autre. En effet, l'IEF de Dagana, qui couvre tout le département de Dagana, renferme le plus grand nombre d'établissements (248) et celle de Saint-Louis Commune enregistre le plus faible nombre avec 67 établissements.

Figure 2: Nombre d'écoles par IEF



Du point de vue de la répartition géographique, les écoles élémentaires sont fortement concentrées dans les grandes agglomérations et sur la route Nationale. Cette situation s'explique en partie par la forte concentration démographique au niveau de ces zones (Cf. carte 3).

CHAPITRE 3 : (SUITE)

Sur le plan des effectifs, la région enregistre 144 917 élèves dont 55% de filles. A l'instar du nombre d'établissements, l'IEF de Dagana renferme 29% de cet effectif et celle de Saint-Louis département compte le plus petit effectif (16 454). Cette faiblesse de l'effectif dans l'IEF Saint-Louis département malgré ses 130 écoles primaires dénote des effectifs assez réduits des écoles.

L'effectif moyen est de 184 élèves par école, au niveau régional. Toutefois, cette moyenne cache quelques disparités entre les écoles urbaines et celles rurales. En effet, les écoles en milieu urbain atteignent plusieurs centaines d'élèves et celles en milieu rural, très isolées ne comptent parfois qu'une vingtaine d'élèves.

Figure 3: Répartition des effectifs par IEF

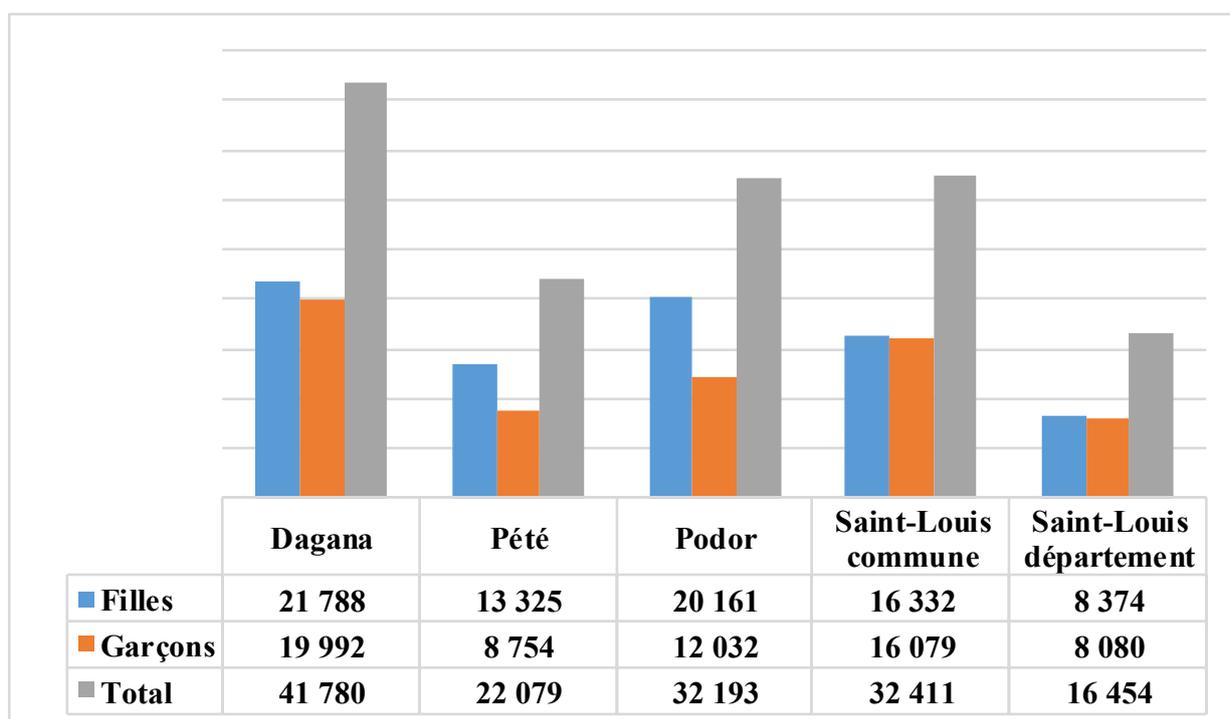


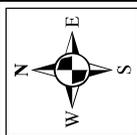
Tableau 1: Répartition des établissements et des effectifs par IEF

IEF	Ecoles		Effectifs				Nb moyen élèves/école
	Nombre	%	Filles	Garçons	Total	%	
Dagana	248	32%	21 788	19 992	41 780	29%	168
Pété	139	18%	13 325	8 754	22 079	15%	159
Podor	202	26%	20 161	12 032	32 193	22%	159
Saint-Louis commune	67	9%	16 332	16 079	32 411	22%	484
Saint-Louis département	130	17%	8 374	8 080	16 454	11%	127
Région	786	100%	79 980	64 937	144 917	100%	184

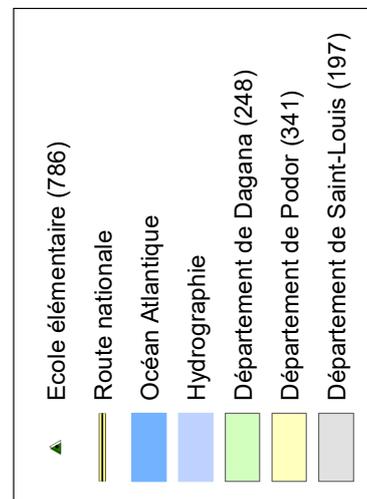
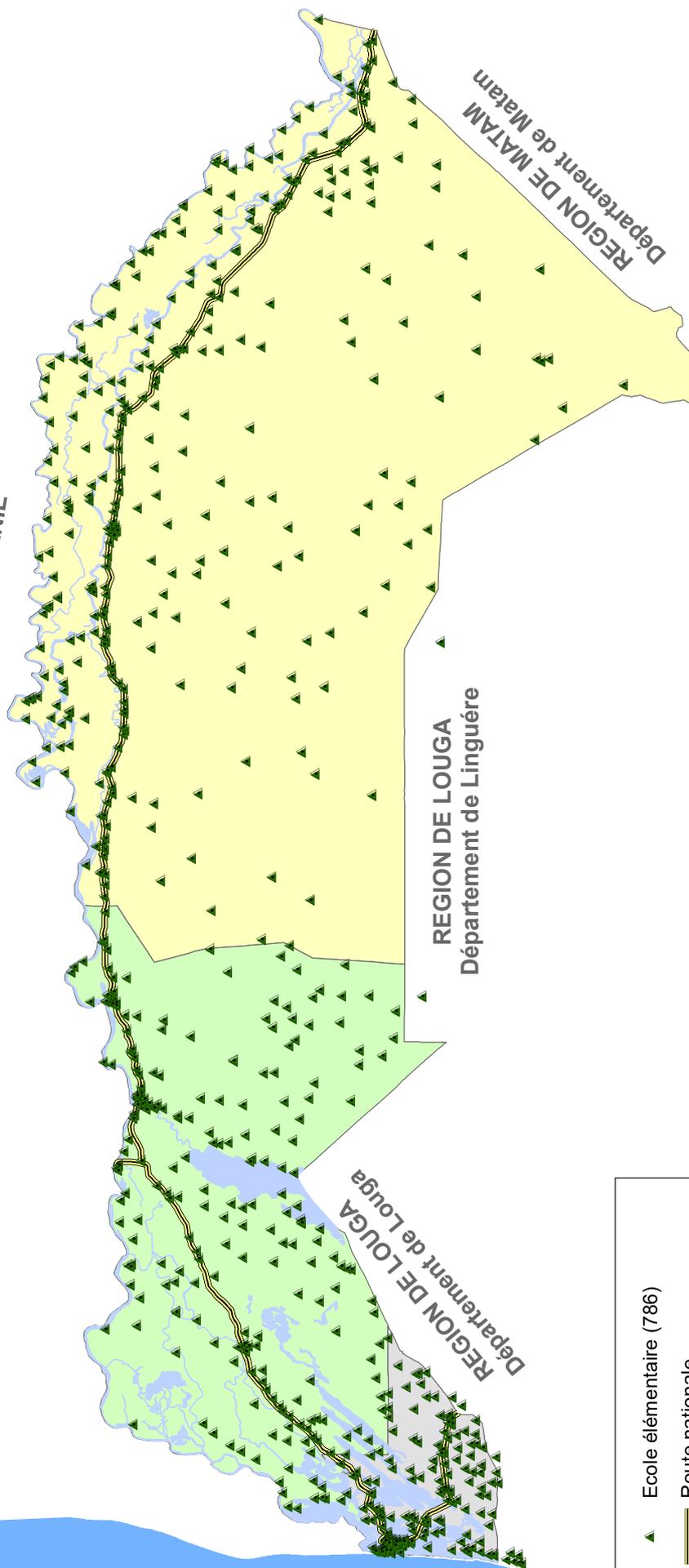
97% des écoles élémentaires de la région sont des structures publiques



REGION DE SAINT-LOUIS
Localisation des écoles élémentaires



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE LA MAURITANIE



CHAPITRE 4 : LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Seules 53% des écoles ont un cycle complet

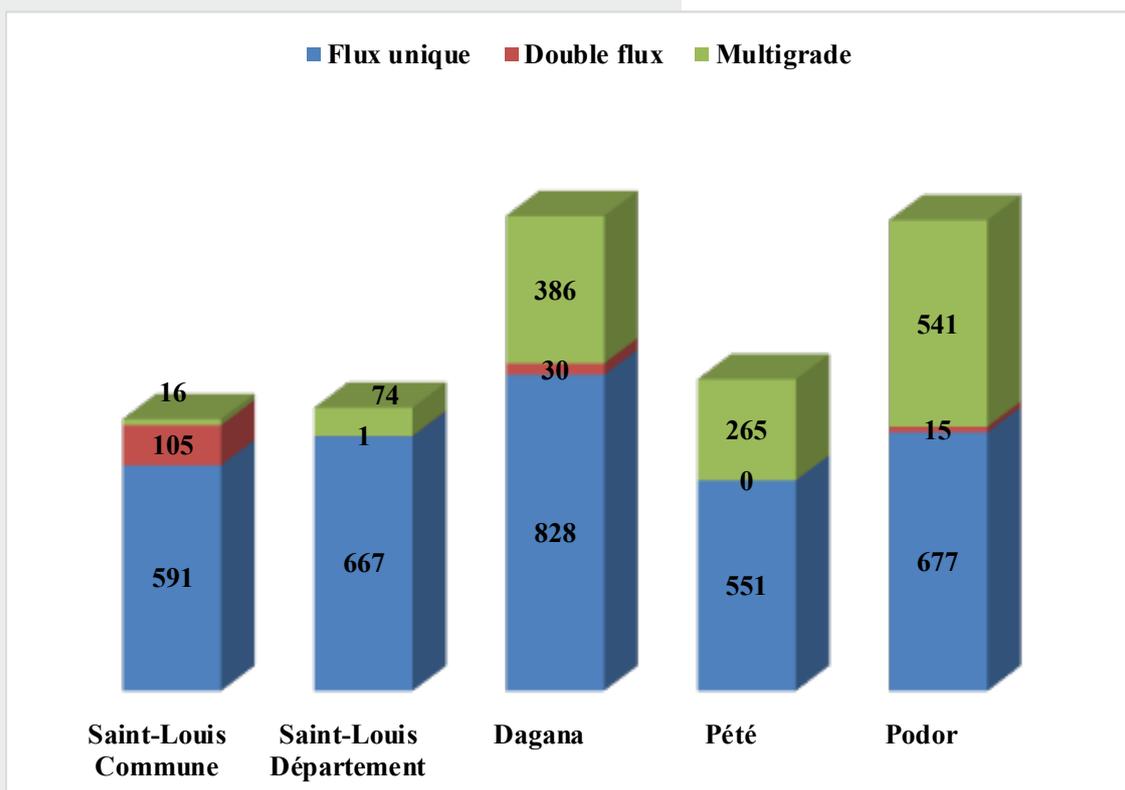
Sur le plan de l'accueil, avec un ratio de 23 élèves par salle de classe, la région est bien couverte en salles de classe avec 5 715 salles de classe contre 5 267 en 2015 soit 448 salles de classe supplémentaires. Cependant, le nombre d'abris provisoires a fortement évolué en 2016 avec 580 abris provisoires contre 442 en 2015. Cette hausse s'explique par les 42 nouvelles créations constatées en 2016.

Du point de vue de la répartition des groupes

pédagogiques, on dénombre 4 747 groupes dont 3 314 à flux unique, 151 à double flux et 1 282 classes multigrades. Cette situation fait que seules 418 écoles élémentaires ont un cycle complet, soit 53% de l'effectif régional. En effet, la plupart des 47% des écoles élémentaires restantes sont confrontées à un manque de salles de classe et d'enseignants et un sous-effectif de certaines salles de classe surtout en zone rurale.



Figure 4: Répartition des groupes pédagogiques par type





DEUXIEME PARTIE : COUVERTURE DES ECOLES EN EAU POTABLE



59%
de taux
d'accès
des écoles
à l'eau

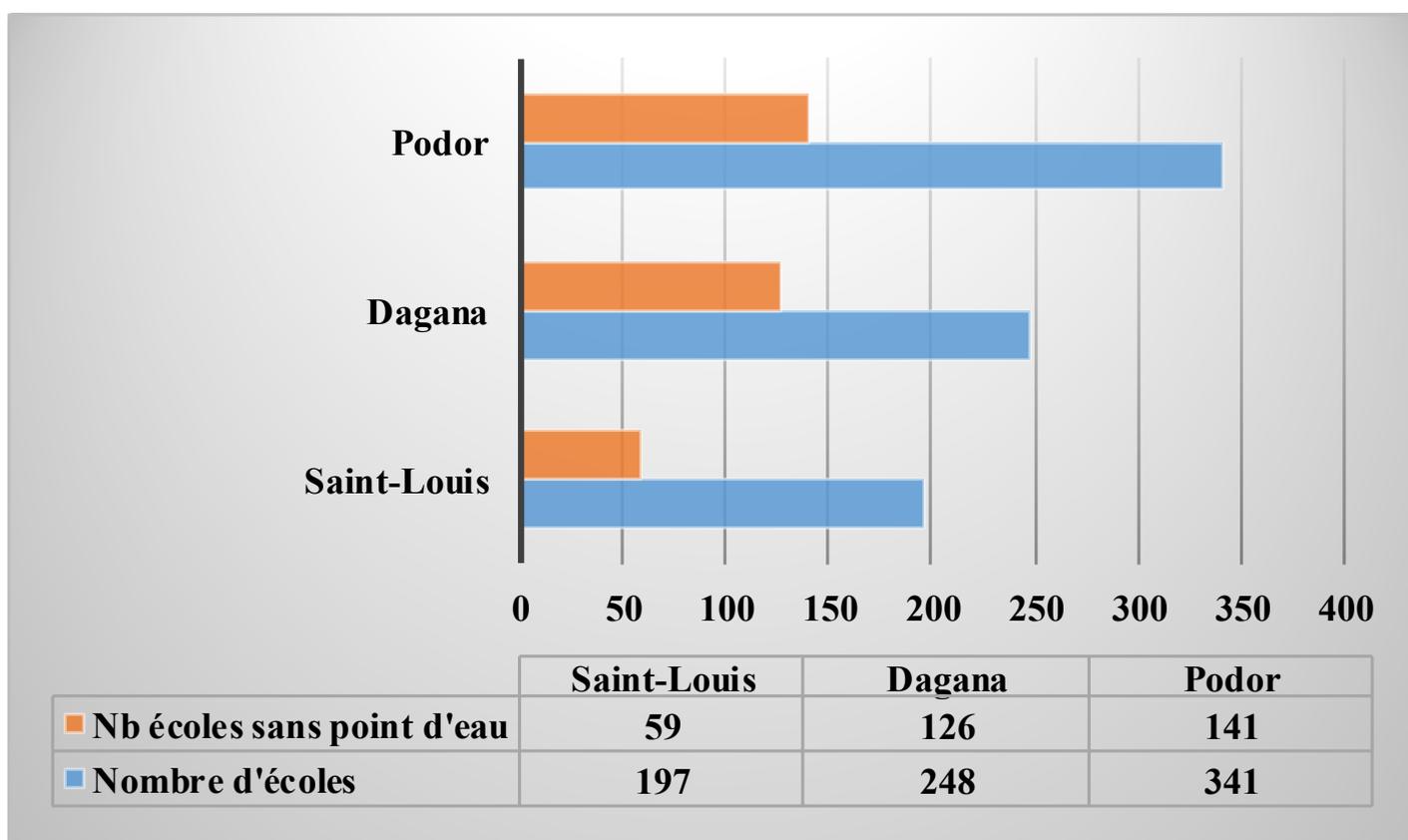
Le taux d'accès des écoles à l'eau potable est le rapport entre les écoles ayant un point d'eau potable sur le nombre total d'écoles. L'accès est ainsi défini comme la présence dans l'école d'un point d'eau potable (robinets, borne-fontaine reliées aux réseaux SDE ou AEP). De ce point de vue, la disponibilité d'un puits n'est pas considérée comme une offre d'eau potable.

L'eau potable est un élément indispensable dans l'environnement scolaire. Elle contribue fortement à améliorer les conditions

d'apprentissage des élèves et à les maintenir à l'école. L'alimentation des écoles élémentaires de la région en eau se fait à travers les réseaux d'AEP eau courante, les forages et les puits.

Au niveau régional, 59% des écoles disposent d'un point d'eau potable. Des efforts importants sont donc à entreprendre pour raccorder les 326 écoles sans point d'eau potable aux réseaux d'AEP, surtout en zone rurale. La difficulté de raccorder certaines écoles aux réseaux d'eau potable réside dans leur éloignement des points d'eau ; cela pose des problèmes techniques ou nécessite des coûts parfois très élevés.

Figure 5: Gap en matière de couverture des écoles en eau potable par département

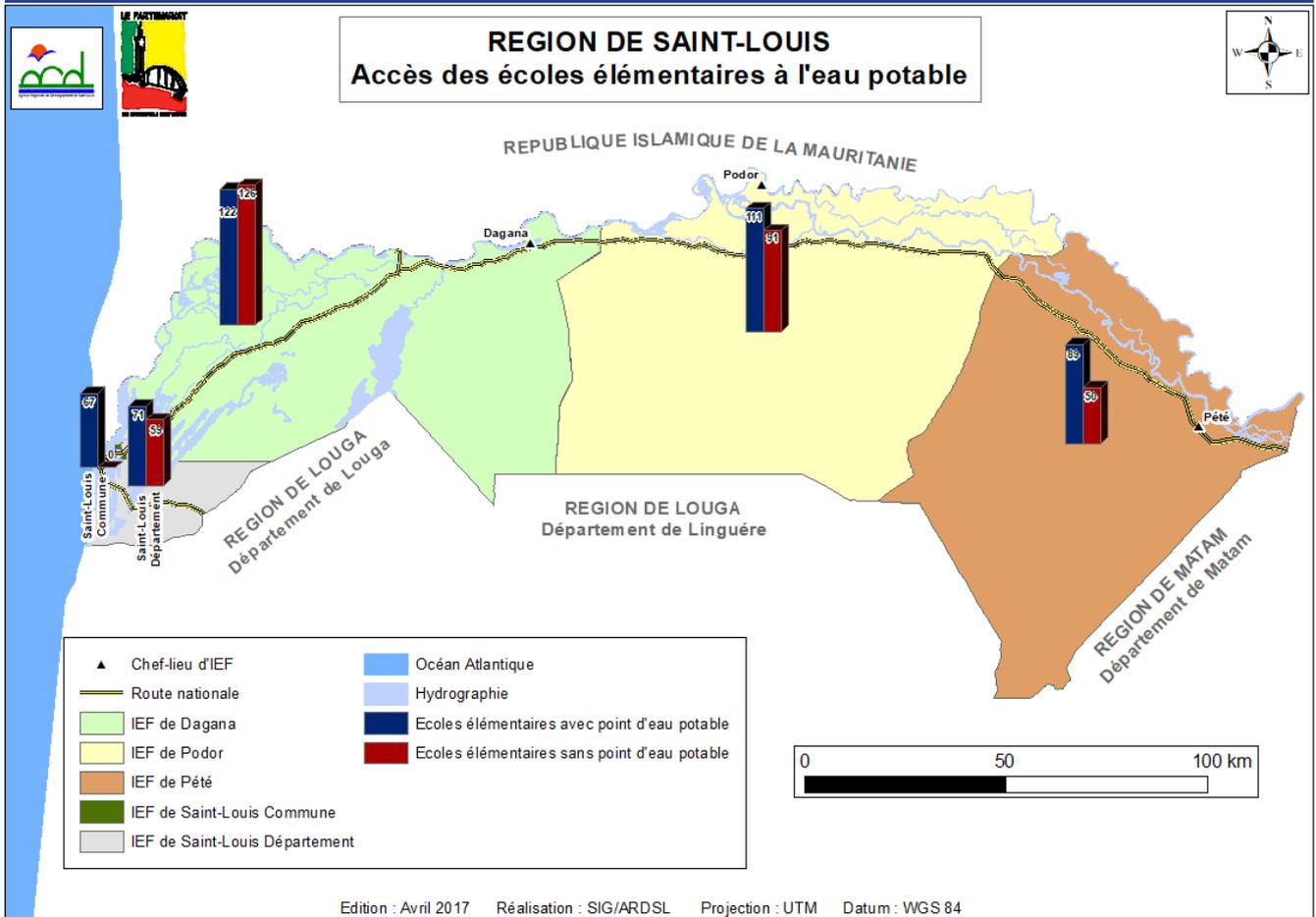


80% en
milieu
urbain
60% en
milieu
rural.

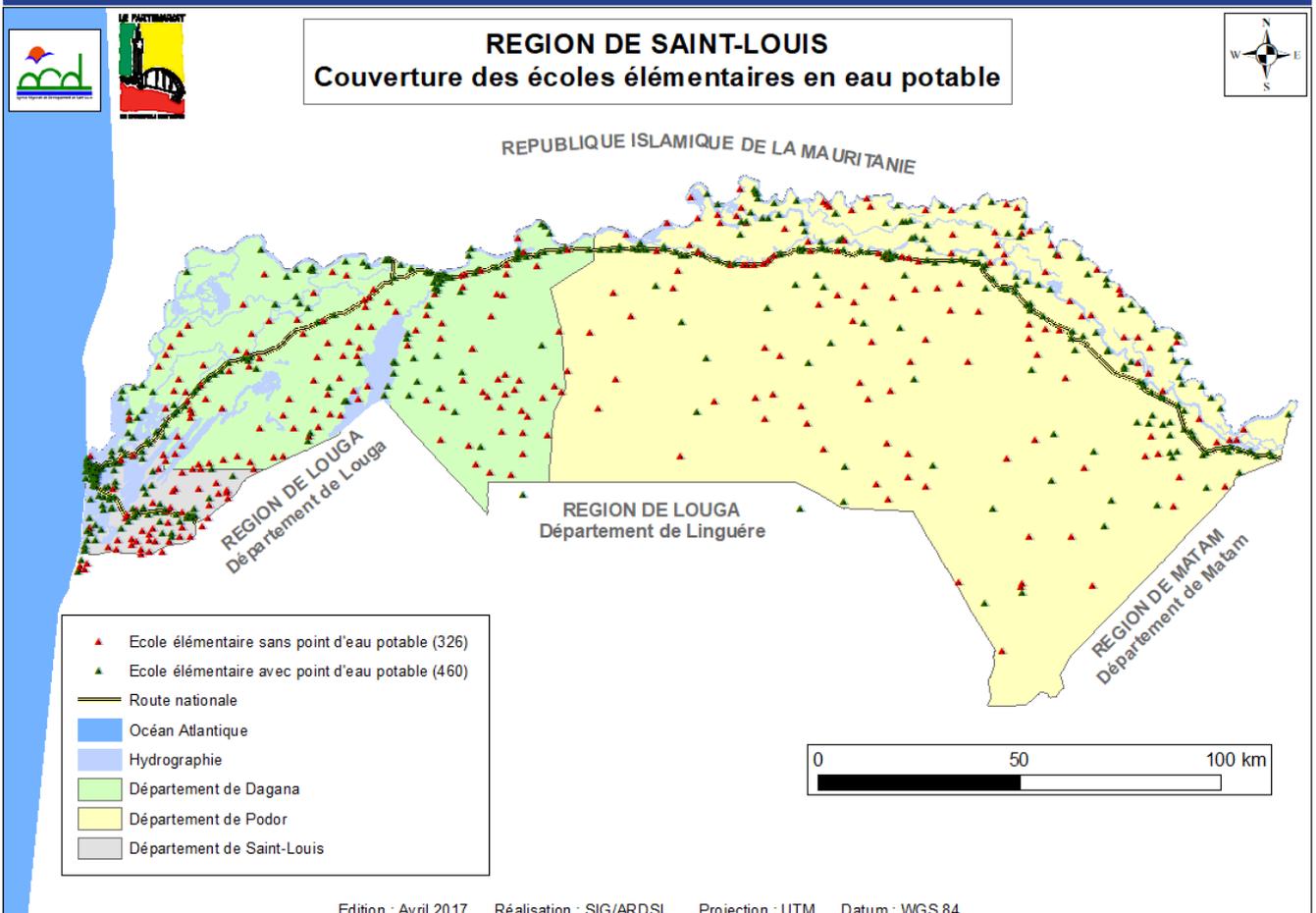
De fortes disparités sont notées dans la couverture des écoles en eau potable entre les départements, les milieux urbain et rural et entre les différentes IEF. En effet, les départements de Podor et de Dagana concentrent 82% des écoles ne disposant pas de point d'eau potable. Du point de vue de la couverture par IEF, il est important de souligner que toutes les écoles de l'IEF de Saint-Louis Commune ont un point d'eau potable. Cette performance

est liée aux nombreux intervenants dans cette circonscription du fait de son statut de capitale régionale et de la proximité des réseaux d'eau potable. Cependant, les IEF de Dagana, Podor et Pété ont des taux de couverture variant entre 37% et 55%. Cette situation s'explique, en partie, par l'enclavement et l'éloignement de certaines localités ce qui ne leur permettent pas de bénéficier d'une extension de réseau d'eau potable qui s'avère trop coûteux.

Carte 4: Accès des écoles élémentaires à l'eau potable



Carte 5: Couverture des écoles élémentaires en eau potable





TROISIEME PARTIE : LA COUVERTURE DES ECOLES EN OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT



70% des écoles élémentaires ont des latrines.

Le taux d'accès des écoles à l'assainissement est le rapport entre les écoles ayant une latrine sur le nombre total d'écoles. L'accès à l'assainissement est ainsi défini comme la présence de toilettes dans l'école.

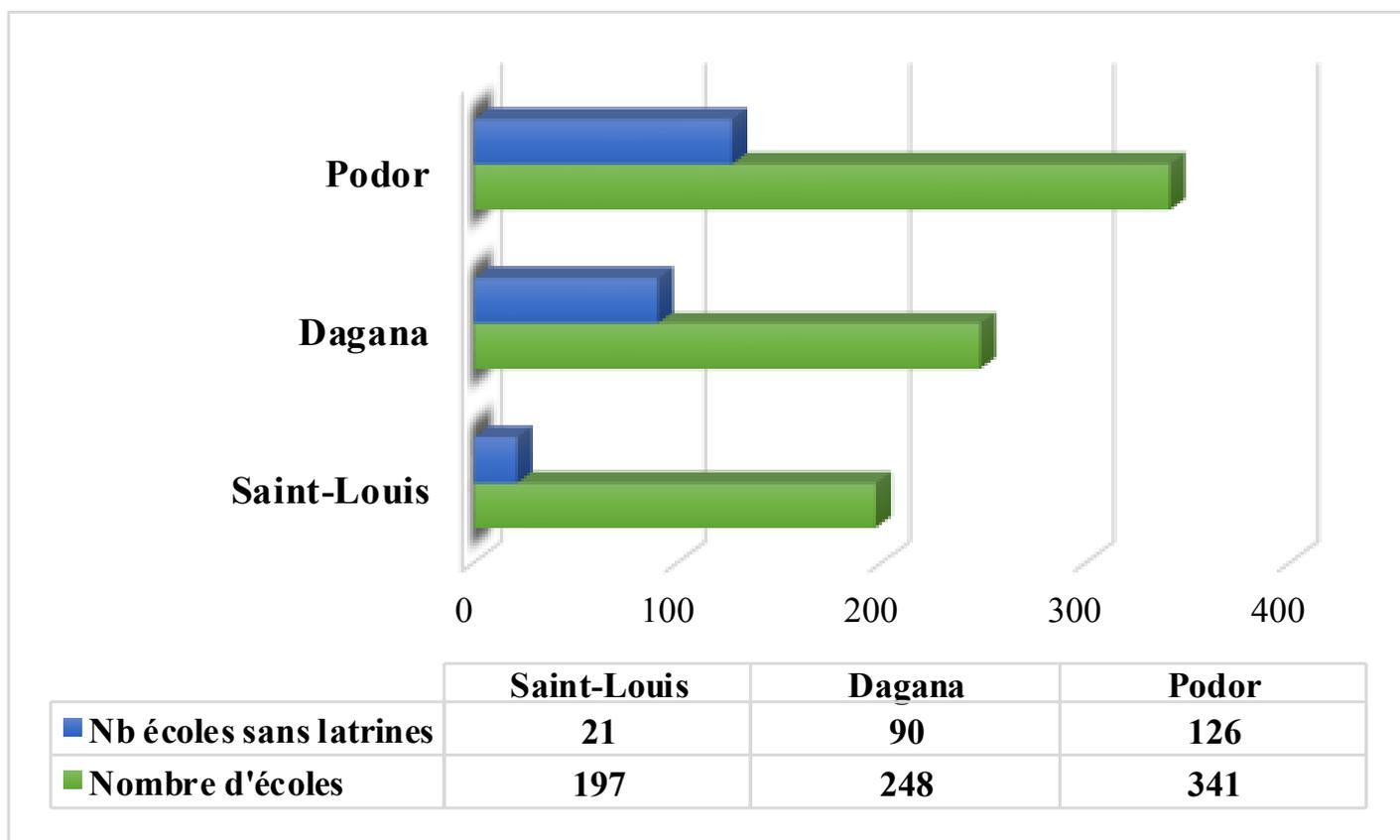
La réalisation et l'entretien des latrines sont nécessaires dans les établissements scolaires, puisque les enfants sont particulièrement vulnérables aux conséquences néfastes des mauvaises conditions d'assainissement et du manque d'hygiène. En effet, la présence de latrines dans les établissements scolaires est un important facteur de scolarisation et de préservation de l'intimité et de la dignité des équipes pédagogiques et des élèves, notamment des filles.

Au niveau régional, la couverture des écoles élémentaires en bloc sanitaire est globalement satisfaisante. En effet, 70% des structures ont accès à des ouvrages d'assainissement. La région enregistre ainsi un gap de 2,8 points

par rapport au taux de couverture national de 72,8% des écoles disposant de latrines (toilettes). Du point de vue de la répartition géographique, les établissements scolaires situés dans les zones rurales sont beaucoup plus touchés par le manque d'ouvrages d'assainissement du fait de la faiblesse des investissements consacrés à ce volet. De même, les anciennes communautés rurales, qui concentrent un nombre important d'écoles, doivent accorder beaucoup plus d'importance à la construction des latrines dans ces établissements. Ainsi, les départements de Podor et de Dagana totalisent les plus grands nombre d'écoles ne disposant pas de latrines fonctionnelles.

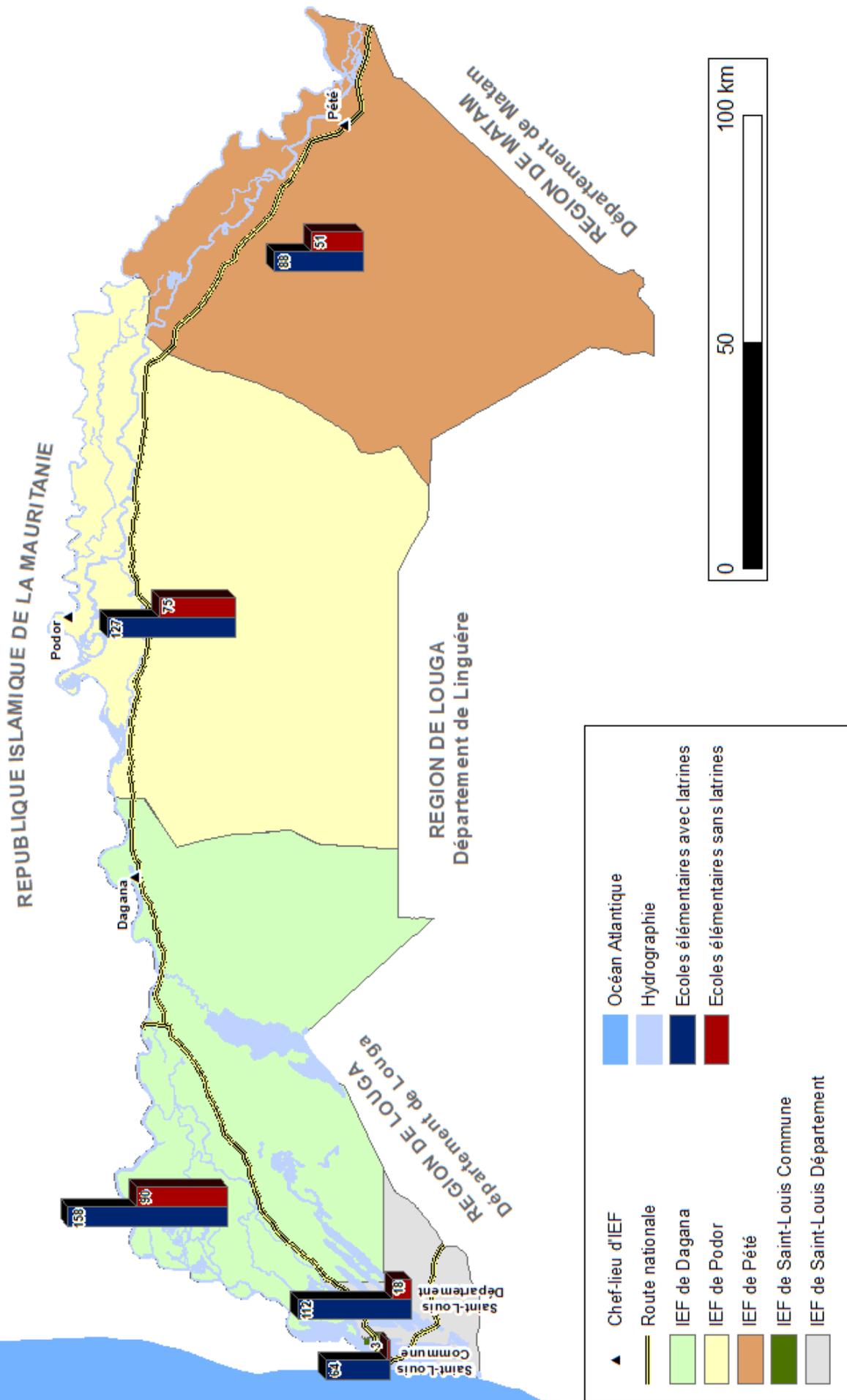
De fortes disparités sont également notées dans la couverture des écoles en latrines entre les différentes IEF. Saint-Louis Commune et Saint-Louis Département enregistrent des taux respectifs de 96% et 86% ; tandis que les autres IEF ont des taux d'accès variant entre 63% et 64%.

Figure 6: Gap en matière de couverture des écoles en blocs sanitaires par Département





REGION DE SAINT-LOUIS Accès des écoles élémentaires à l'assainissement



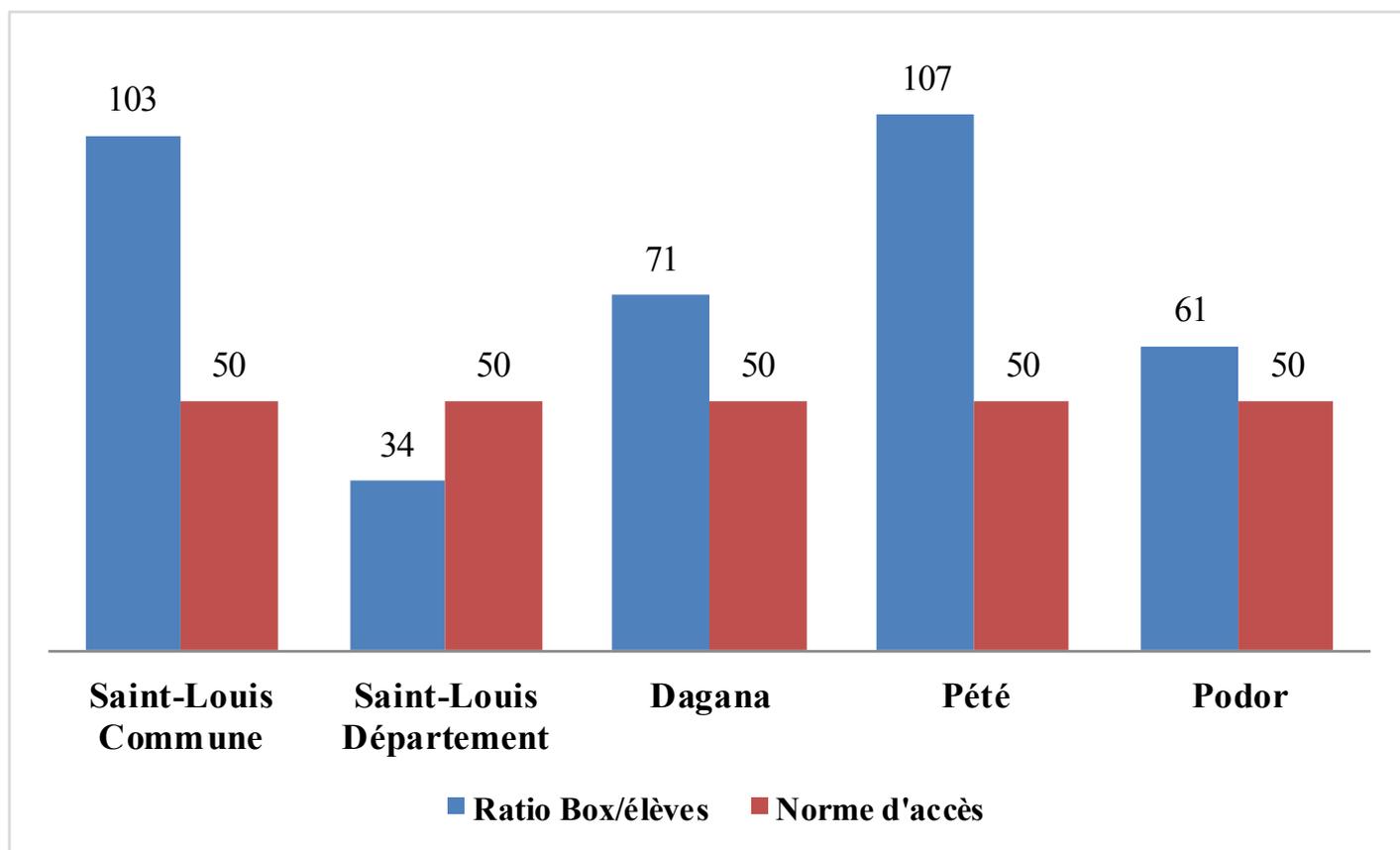
69 élèves partagent une latrine

Toutefois, cette situation est à nuancer, puisque d'importantes difficultés ont été notées, et ce, dans l'ensemble des départements. Parmi les écoles ayant des blocs sanitaires, seule une petite partie ont un nombre de box suffisants au regard de la norme d'accès qui est de 1 box / 50 élèves. De plus, plus de la

moitié des latrines recensées sont vétustes, dont une partie totalement inutilisable. Des efforts importants de remise à niveau de ces blocs sanitaires sont à faire afin de permettre aux élèves et au personnel enseignant de disposer d'un réel accès à l'assainissement dans les établissements.



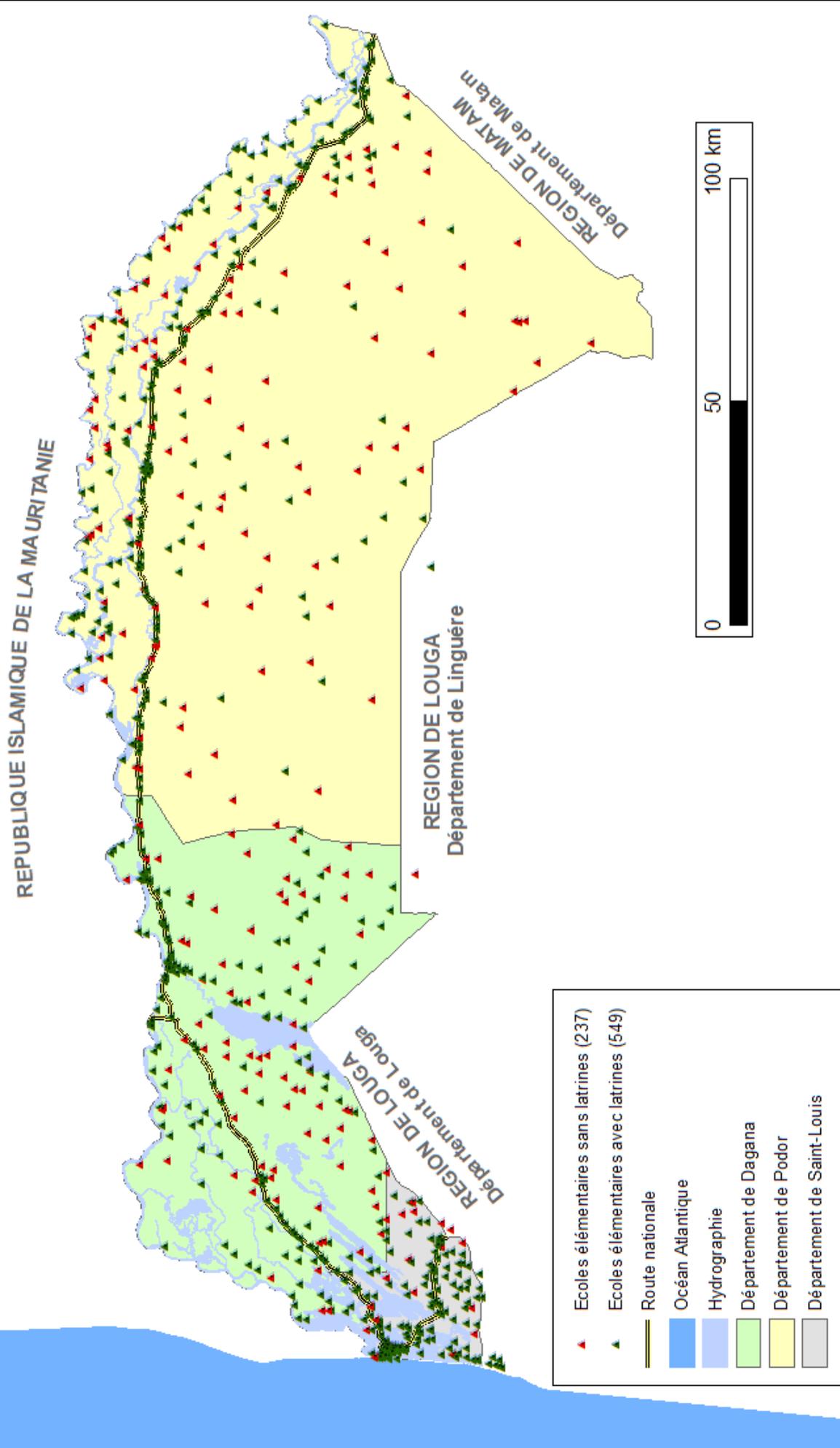
Figure 7: Ratio Latrine par Elèves par IEF





REGION DE SAINT-LOUIS

Couverture des écoles élémentaires en latrines





QUATRIEME PARTIE : COUVERTURE DES ECOLES EN CLOTURE



75,9% en milieu urbain

22,6% en milieu rural.

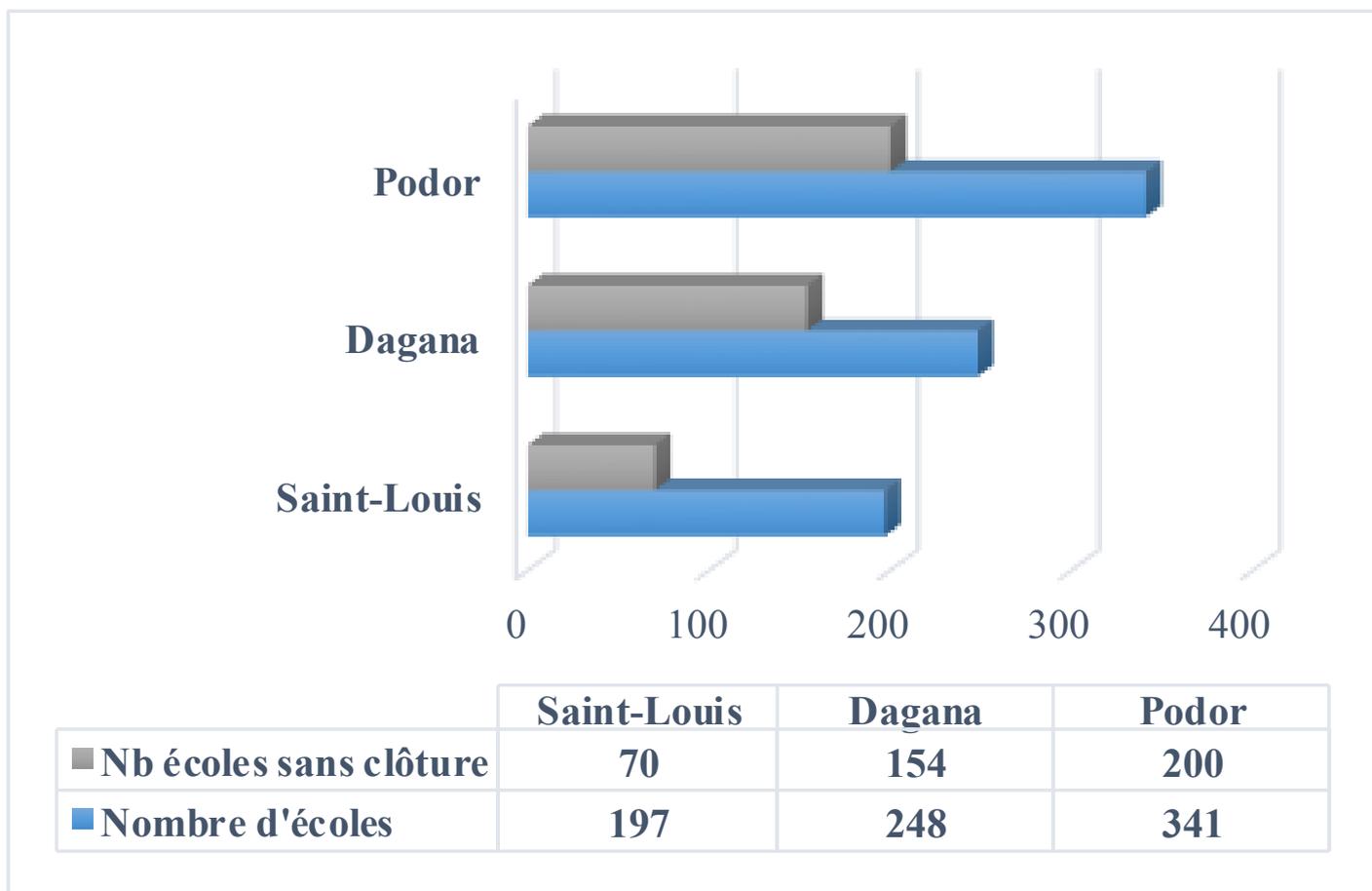
Le taux de couverture des écoles en clôture est le rapport entre les écoles ayant une clôture sur le nombre total d'écoles. La clôture de l'établissement renvoie à la présence d'un mur de clôture ou d'une clôture grillagée autour de l'école.

La préservation de l'environnement scolaire a toujours été faiblement prise en charge dans les programmes de construction de l'Etat et des partenaires techniques et financiers. Cette situation justifie le taux de couverture de 46% des écoles élémentaires en clôture. Cependant par rapport à la tendance nationale, le taux de couverture régional dépasse largement la moyenne nationale qui est de 38,50%. Toutefois, ce taux cache une forte disparité entre milieux urbain et rural, entre les différentes IEF et, au sein d'une même IEF, entre les zones du Walo et du Diéri. Seule

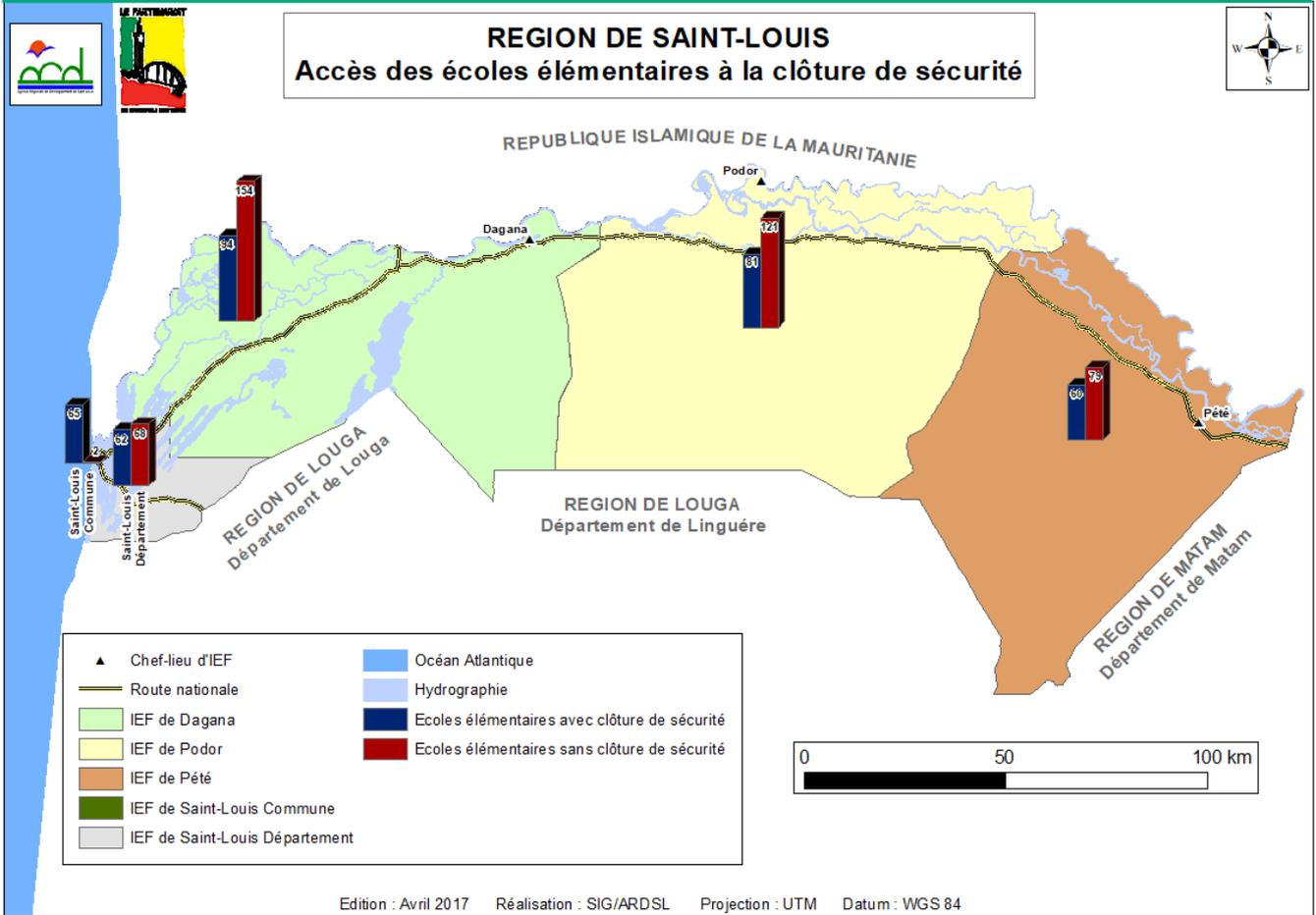
Saint-Louis Commune a un taux de couverture satisfaisant avec 97%. Toutes les autres IEF sont très en dessous de la moyenne régionale.

Comme il en est pour l'eau et l'assainissement, c'est essentiellement en zone rurale que se trouvent les écoles qui ne disposent pas de clôture. Les départements de Podor et Dagana totalisent également 83% des écoles n'ayant pas de clôture de sécurité. Les principaux modèles de clôture utilisés sont, pour la plupart, le mur ou les grillages en acier galvanisé. Des efforts soutenus doivent être faits pour améliorer le cadre de vie des écoles, les sécuriser et préserver leur espace.

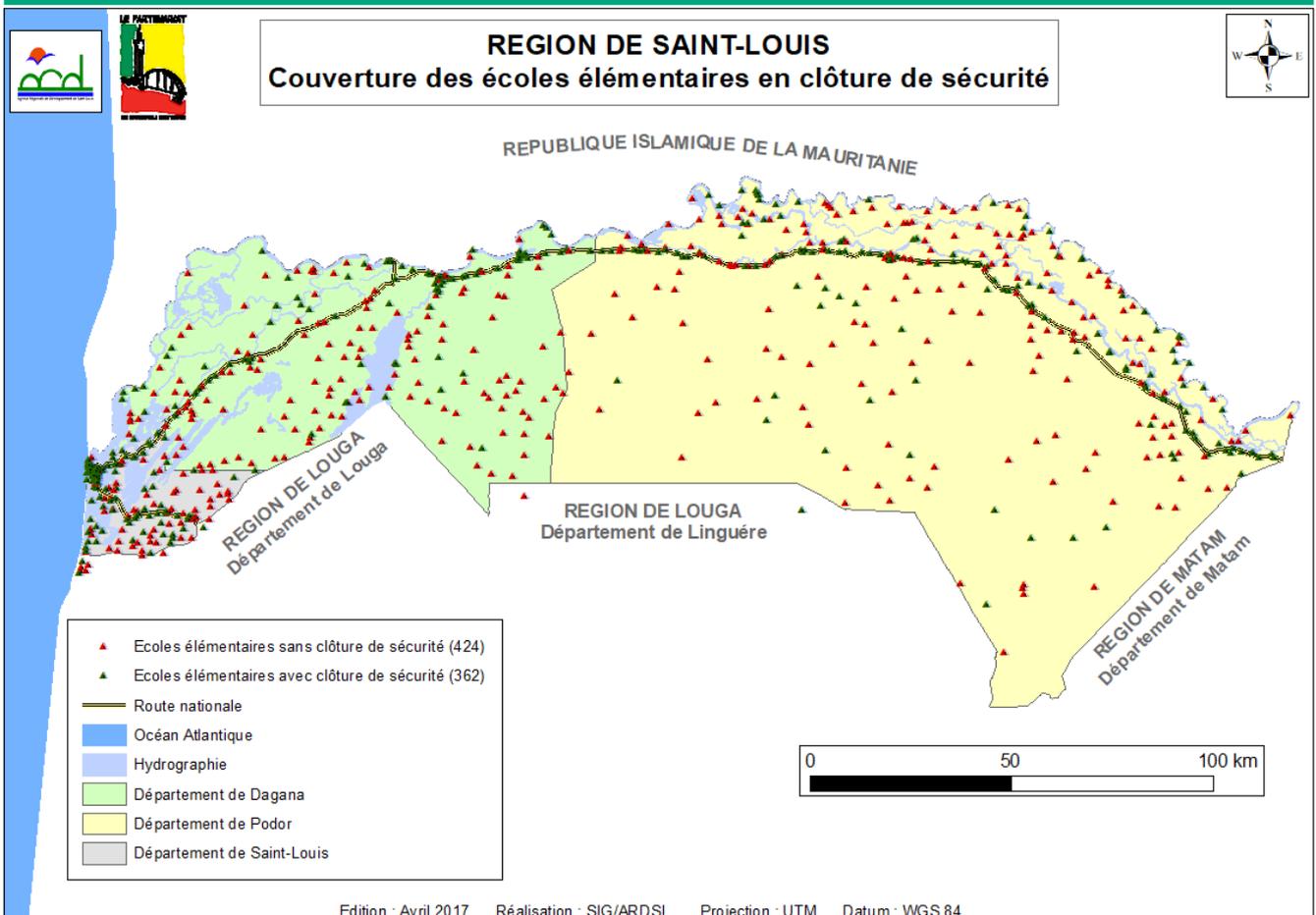
Figure 8: Gap en matière de couverture des écoles en clôture



Carte 8: Accès des écoles élémentaires à la clôture de sécurité



Carte 9: Couverture des écoles élémentaires en clôture de sécurité





CINQUIEME PARTIE : SYNTHESE DE LA SITUATION REGIONALE



CHAPITRE 5 : LA SITUATION RÉGIONALE D'ACCÈS AUX OUVRAGES ANNEXES

161 écoles ne disposent ni de point d'eau, ni de latrines et ni de clôture

Les ouvrages annexes (point d'eau potable, latrines et clôture) sont des éléments essentiels pour améliorer les conditions d'accès à l'éducation et d'amélioration des apprentissages. En effet, si la clôture permet de préserver et de sécuriser la zone réservée à l'établissement, l'existence d'un point d'eau potable et de latrines améliorent, pour leur part, les conditions d'hygiène et d'accueil des élèves.

Dans le respect des normes d'hygiène et de qualité, chaque école doit disposer d'un point d'eau potable, de latrines suffisantes, de matériel d'assainissement et de produits d'entretien. Cependant, une bonne partie des écoles de la région n'en disposent pas. En effet, 161 écoles n'ont ni point d'eau potable, ni latrines et ni de clôture. Cette situation

reflète un important gap en termes d'accès des écoles aux ouvrages annexes :

- * 1 école sur 5 dans la région ne dispose ni de point d'eau, ni de latrine et ni de clôture ;
- * 2 écoles sur 5 n'ont pas accès à un point d'eau potable ;
- * 1 école sur 3 n'a pas accès à une latrine et
- * 1 école sur 2 ne dispose pas de clôture.

Il est urgent de doter ces écoles d'un minimum essentiel de service intégré (MESI). Une réponse globale, sous forme de pack d'infrastructures annexes doit être apportée, pour permettre de répondre à l'ensemble de ces problématiques.



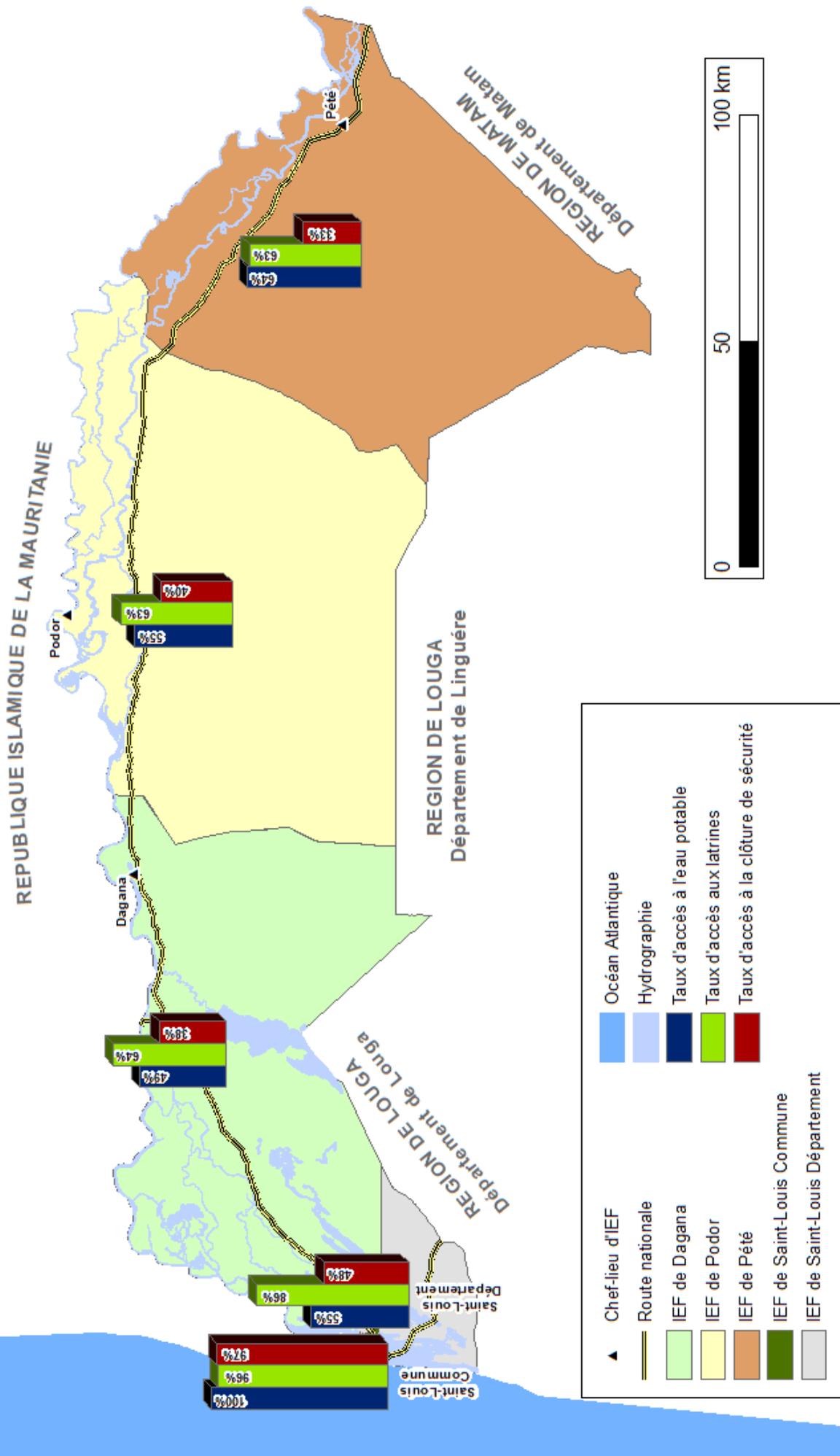
Tableau 2: Situation de couverture des écoles en ouvrages annexes

IEF	Nb écoles	Ecoles sans point d'eau		Ecoles sans latrines		Ecoles sans clôture	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Dagana	248	126	51%	90	36%	154	62%
Pété	139	50	36%	51	37%	79	57%
Podor	202	91	45%	75	37%	121	60%
Saint-Louis commune	67	0	0%	3	4%	2	3%
Saint-Louis département	130	59	45%	18	14%	68	52%
Région	786	326	41%	237	30%	424	54%



REGION DE SAINT-LOUIS

Accès des écoles élémentaires aux ouvrages annexes



CHAPITRE 6 : LES RECOMMANDATIONS

L'analyse de la situation de couverture des écoles en ouvrages annexes (Eau potable, blocs sanitaires et clôture) révèle de très fortes disparités entre les départements, les IEF et les communes. Il est à cet effet urgent de combler ces gaps en ciblant prioritairement les zones ayant de faibles taux d'accès.

- **Eau potable**

Les IEF de Dagana, Saint-Louis Département et de Podor ont des taux d'accès des écoles à l'eau potable très au-dessous de la moyenne régionale variant entre 49 et 55%. Cette situation nécessite une mutualisation des efforts et des interventions des acteurs pour améliorer les faibles taux dans ces zones particulièrement au niveau des communes de Mbane, Ngnith, Diama, Dodel, Ndiayène Pendao, Guédé Village, Boké Dialloubé et Doumga Lao.

- **Assainissement**

Malgré un taux d'accès régional des écoles en latrines très satisfaisant, 237 établissements sont encore dépourvus de blocs sanitaires. La plupart de ces structures sont concentrées en zone rurale dans les IEF de Dagana, Pété et de Podor. En effet, les anciennes communautés rurales abritent 86% de ces écoles. Les communes de Mbane, Ngnith, Ronkh, Ndiayène Pendao, Gamadji Saré, Dodel, Madina Ndiathbé, Doumga Lao et Boké Dialloubé sont plus touchées par ce phénomène.

- **Clôture**

La couverture des écoles élémentaires en clôture de sécurité est globalement faible. Cette situation est plus problématique au niveau des IEF de Dagana, Podor et de Pété qui peinent à atteindre la moyenne régionale. Les écoles situées au niveau des anciennes communautés rurales de la région sont les plus affectées par ce manque de clôture. En effet, les communes de Fass Ngom, Mbane, Ngnith, Ndiayène Pendao, Gamadji Saré, Dodel, Doumga Lao, concentrent 49% des 424 écoles élémentaires sans clôture de sécurité.



LES IMPACTS DU PACK INTÉGRÉ

Le pack intégré, solution proposée, vise à faire de l'école un lieu de référence des bonnes pratiques en matière d'hygiène, d'assainissement, d'environnement et de développement durable, sans oublier l'entretien préventif des infrastructures. Les efforts consentis à travers le PAEMS pour améliorer les conditions d'apprentissage à travers le pack-intégré ont donné des résultats satisfaisants sur plusieurs plans, notamment :

- **Sur le plan social**, les élèves voient leur environnement scolaire et leurs conditions d'hygiène s'améliorer, ils sont plus attentifs et leurs résultats s'améliorent. La mise en place de projets d'établissement permet de mieux responsabiliser les enfants et de favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté active. En parallèle, un nombre croissant d'enfants est scolarisé dans ces établissements et la déperdition scolaire diminue, ce qui est un vecteur de cohésion sociale. L'objectif est de favoriser la diffusion des bonnes pratiques du cadre scolaire au cadre familial puis au cadre communautaire en s'appuyant sur des ambassadeurs du développement durable à savoir les élèves.
- **Sur le plan économique**, l'impact se matérialise de manière plus indirecte et s'estime sur le long terme. En effet, les enfants scolarisés, peuvent, à long terme, devenir des acteurs économiques clés de leur localité. La dynamique enclenchée dans les établissements, avec l'appui des collectivités territoriales peut également permettre de mobiliser les communautés autour de projets de développement pour leur localité. Dans certains cas,

la mise en place d'activité génératrice de revenus, comme les jardins scolaires, permet de mobiliser les femmes qui mènent une véritable activité et ainsi améliorer le panier ménager. De plus, cela contribue à faciliter le paiement des frais généraux (facture d'eau, achat des produits sanitaires, entretien des installations) et permet d'affecter d'autres ressources pour poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil des élèves.

- **Sur le plan institutionnel**, les principaux effets et impacts se situent au niveau de la formalisation des cadres de concertation et de pilotage du PAEMS, et la production d'outils et de données. Ces cadres permettent d'accompagner les collectivités territoriales et les services techniques pour l'amélioration de la cohérence des politiques d'intervention en matière d'éducation et d'environnement scolaire. La création de différents comités locaux, l'élaboration d'outils méthodologiques et techniques, la compilation de données sectorielles, la formation des bénéficiaires sont autant d'éléments qui permettent une appropriation forte du PAEMS par les acteurs publics.

Concernant la **réduction de la pauvreté et des inégalités**, le pack intégré contribue à l'amélioration des conditions de scolarisation, ce qui permet d'offrir une éducation de qualité pour tous les élèves. La lutte contre la pauvreté passe par l'accès à l'école pour tous afin de donner les moyens aux enfants de participer à leur propre développement, notamment par un accès facilité à l'emploi.



Tableau 3: Gap en matière de Couverture des écoles en eau potable par collectivité territoriale

IEF	Communes	Nbr d'écoles	Nbr d'écoles sans point d'eau	%
Pété	Aéré Lao	4	0	0%
	Bodé Lao	3	0	0%
	Galoya	2	0	0%
	Golléré	2	0	0%
	Mboumba	2	0	0%
	Pété	2	0	0%
	Walaldé	2	0	0%
	Boké Dialloubé	30	12	40%
	Doumga Lao	29	17	59%
	Madina Ndiathbé	24	8	33%
	Mbolo Birane	21	8	38%
	Mery	18	5	28%
Total IEF Pété		139	50	36%
Podor	Démette	1	0	0%
	Guédé Chantier	3	1	33%
	Ndioum	9	2	22%
	Niandane	3	1	33%
	Podor	5	0	0%
	Dodel	43	24	56%
	Fanaye	30	14	47%
	Gamadji Saré	35	16	46%
	Guédé Village	46	19	41%
	NdiayènePendao	27	14	52%
Total IEF Podor		202	91	45%
Total département Podor		341	141	41%
Dagana	Dagana	12	2	17%
	Gaé	4	1	25%
	Ndombo	3	1	33%
	Richard Toll	19	1	5%
	Rosso Béthio	10	5	50%
	Rosso Sénégal	7	1	14%
	Bokhol	21	9	43%
	Diama	52	26	50%
	Mbane	59	41	69%
	Ngnith	35	27	77%
	Ronkh	26	12	46%
Total IEF Dagana		248	126	51%
Total Département Dagana		248	126	51%
Saint-Louis commune	Saint-Louis	67	0	0%
Total IEF Saint-Louis commune		67	0	0%
Saint-Louis département	Mpal	8	1	13%
	Fass Ngom	38	26	68%
	Gandon	57	24	42%
	Ndiébène Gandiole	27	8	30%
Total IEF Saint-Louis département		130	59	45%
Total département Saint-Louis		197	59	30%
Total Région de Saint Louis		786	326	41%

Tableau 4: Gap en matière de Couverture des écoles en blocs sanitaires par collectivité territoriale

IEF	Communes	Nbr d'écoles	Nbr d'écoles sans latrines	%
Pété	Aéré Lao	4	0	0%
	Bodé Lao	3	1	33%
	Galoya	2	0	0%
	Golléré	2	0	0%
	Mboumba	2	0	0%
	Pété	2	0	0%
	Walaldé	2	0	0%
	Boké Dialloubé	30	16	53%
	Doumga Lao	29	16	55%
	MadinaNdiathbé	24	9	38%
	MboloBirane	21	5	24%
	Mery	18	4	22%
Total IEF Pété		139	51	37%
Podor	Démette	1	0	0%
	Guédé Chantier	3	1	33%
	Ndioum	9	0	0%
	Niandane	3	0	0%
	Podor	5	0	0%
	Dodel	43	21	49%
	Fanaye	30	13	43%
	GamadjiSaré	35	14	40%
	Guédé Village	46	13	28%
	NdiayénePendao	27	13	48%
Total IEF Podor		202	75	37%
Total département Podor		341	126	37%
Dagana	Dagana	12	1	8%
	Gaé	4	1	25%
	Ndombo	3	1	33%
	Richard Toll	19	0	0%
	Ross Béthio	10	6	60%
	Rosso Sénégal	7	0	0%
	Bokhol	21	6	29%
	Diama	52	13	25%
	Mbane	59	29	49%
	Ngnith	35	24	69%
	Ronkh	26	9	35%
Total IEF Dagana		248	90	36%
Total département Dagana		248	90	36%
Saint-Louis commune	Saint-Louis	67	3	4%
Total IEF Saint-Louis commune		67	3	4%
Saint-Louis département	Mpal	8	2	25%
	Fass Ngom	38	7	18%
	Gandon	57	7	12%
	Ndiébéne Gandiol	27	2	7%
Total IEF Saint-Louis département		130	18	14%
Total département Saint-Louis		197	21	11%
Total Région de Saint Louis		786	237	30%

Tableau 5: Couverture des écoles en clôture par collectivité territoriale

IEF	Communes	Nbr d'écoles	Nbr d'écoles sans latrines	%
Pété	Aéré Lao	4	1	25%
	Bodé Lao	3	2	67%
	Galoya	2	0	0%
	Golléré	2	0	0%
	Mboumba	2	0	0%
	Pété	2	0	0%
	Walaldé	2	0	0%
	Boké Dialloubé	30	17	57%
	Doumga Lao	29	23	79%
	MadinaNdiathbé	24	15	63%
	MboloBirane	21	11	52%
	Mery	18	10	56%
Total IEF Pété		139	79	57%
Podor	Démette	1	0	0%
	Guédé Chantier	3	1	33%
	Ndioum	9	3	33%
	Niandane	3	1	33%
	Podor	5	0	0%
	Dodel	43	27	63%
	Fanaye	30	19	63%
	GamadjiSaré	35	27	77%
	Guédé Village	46	24	52%
	NdiayénePendao	27	19	70%
Total IEF Podor		202	121	60%
Total département Podor		341	200	59%
Dagana	Dagana	12	1	8%
	Gaé	4	1	25%
	Ndombo	3	1	33%
	Richard Toll	19	3	16%
	Ross Béthio	10	6	60%
	Rosso Sénégal	7	1	14%
	Bokhol	21	11	52%
	Diama	52	32	62%
	Mbane	59	51	86%
	Ngnith	35	30	86%
	Ronkh	26	17	65%
Total IEF Dagana		248	154	62%
Total département Dagana		248	154	62%
Saint-Louis commune	Saint-Louis	67	2	3%
Total IEF Saint-Louis commune		67	2	3%
Saint-Louis département	Mpal	8	2	25%
	FassNgom	38	26	68%
	Gandon	57	28	49%
	NdiébèneGandiole	27	12	44%
Total IEF Saint-Louis département		130	68	52%
Total département Saint-Louis		197	70	36%
Total Région de Saint Louis		786	424	54%

PILOTAGE – COORDINATION ET SUIVI

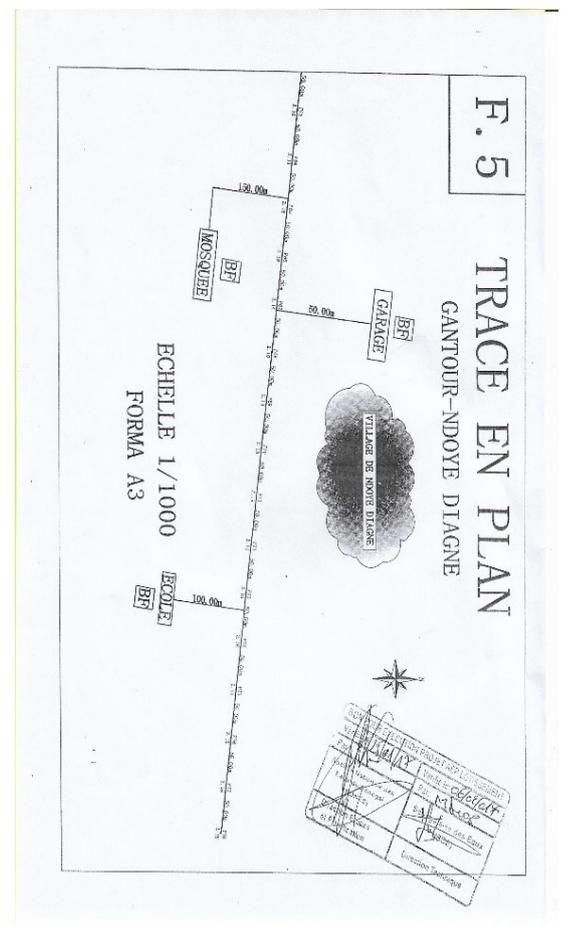
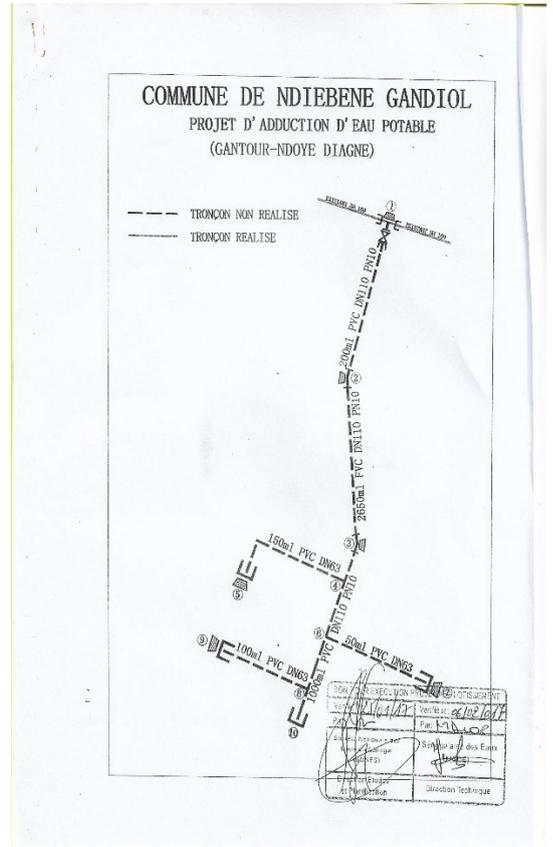
COMITES	MISSIONS	ENJEUX	COMPOSITION	BUDGET
PILOTAGE (REGIONAL)	Assurer la coordination et l'articulation du programme avec les autres interventions en matière d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire. Elaborer une stratégie commune régionale pour un accès à l'eau et à l'assainissement par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur de l'éducation. Assurer la mise à jour régulière de la base de données sur l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire. Alimenter la politique régionale pour l'eau et l'assainissement.	Les acteurs locaux disposent d'un outil institutionnel de suivi régulier et de communication de l'ensemble de ses actions en matière d'EHA en milieu scolaire à l'échelle régionale. Les acteurs locaux mettent en place une stratégie régionale d'accès universelle en eau et assainissement en milieu scolaire. Les acteurs locaux assurent la mise à jour régulière de la base de données sur l'accès à l'EHA en milieu scolaire.	Inspection d'Académie Agence Régionale de Développement Fédération Régionale des Parents d'Elèves Collectif des Enseignants Les Conseils Départementaux Les IEF Le Services Techniques Régionaux Les Programmes et ONG intervenant dans la thématique Eau-Hygiène-Assainissement	Prise en charge pause-café ou déjeuner Appui transports aux participants
DEPARTEMENTAL OU COMMUNAL	Proposer et valider la liste annuelle d'écoles potentielles d'intervention. Alimenter la base de données sur l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire. Capitaliser et vulgariser la méthodologie et les outils du PAEMS à l'échelle départementale.	La CL instaure une démarche d'intervention concertée avec les acteurs clés. La CL initie avec l'appui de l'IEF un système de collecte et de mise à jour de données fiable et partagé sur l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. La CL appuie les communes dans la maîtrise d'ouvrage.	Conseil Départemental ARD IEF Fédération départementale des Parents d'Elèves Communes dont les écoles sont flechées Services technique départementaux Les Programmes et ONG intervenant dans la thématique Eau-Hygiène-Assainissement Privés identifiés	Prise en charge pause-café ou déjeuner Appui transports aux participants
LOCAL	Assurer le suivi régulier de la mise en œuvre des activités dans chaque école. Participer aux sessions de formation du PAEMS. Assurer la pérennisation des activités du PAEMS dans l'école et la zone. Participer et valider chaque étape du processus.	La Commune installe un dispositif de suivi de proximité du pack intégré. La Commune renforce les capacités de son milieu en matière eau-hygiène-assainissement, environnement et développement durable. L'IEF installe un dispositif de vulgarisation de ses outils au niveau de chaque zone d'intervention	Commune IEF polarisant la Commune Chef de Village / Délégué de Quartier CGE de l'Ecole Equipe pédagogique La Société Civile (APE, GPF, ASC...) Les partenaires	Appui transports aux participants hors Ecole et Village

EAU

TYPE D'OUVRAGE		BUDGET	
Adduction eau potable	A partir d'un réseau interne	SDE	
		Forage	
		Autres	
	A partir d'un réseau externe	SDE	9000 F CFA/ml
		Forage	2500 F CFA/ml
		Mini ouvrage	7 000 000 F CFA
Autres			
Borne fontaine	Villageois	250 000 F CFA	
	Ecoles	400 000 F CFA	

PLAN ET PHOTOS ILLUSTRATIFS

Adduction Eau Potable



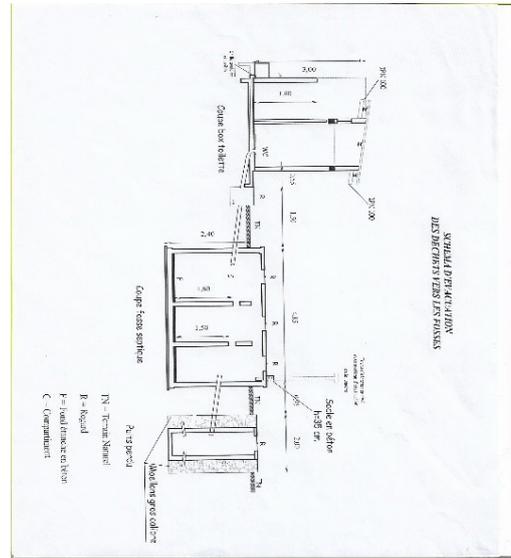
ASSAINISSEMENT

TYPE D'OUVRAGE	BUDGET	PLAN ET PHOTOS ILLUSTRATIFS
Bloc sanitaire à 4 box séparé fille et garçon	Construction neuve	2 750 000 F CFA
	Réhabilitation et extension	2 000 000 F CFA
	Réhabilitation simple	1 500 000 F CFA

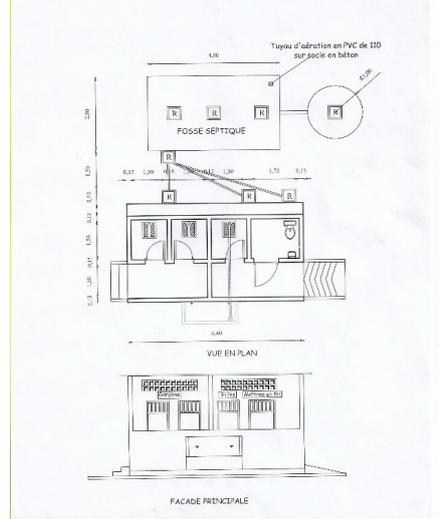
Bloc sanitaire construit



Plan Blocs sanitaires



PLAN TYPE BLOC SANITAIRE 4 BOX AVEC FOSSE SEPTIQUE (A CONSTRUIRE)



Bloc sanitaire réhabilité



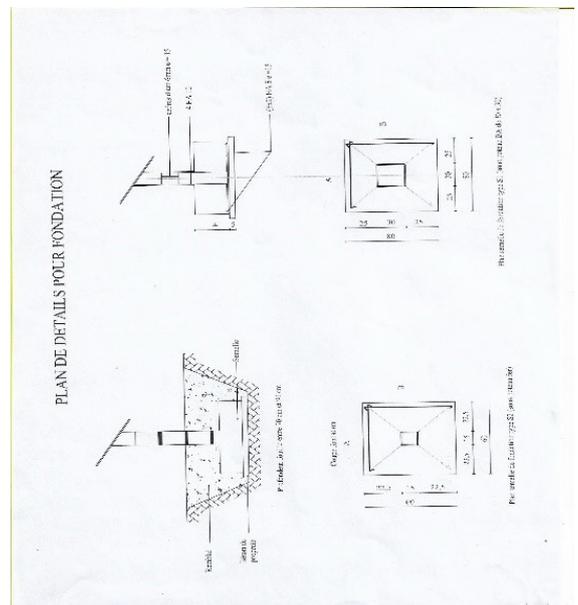
Box avec chaise anglaise



Box avec chaise turc



Bloc sanitaire à 4 box



ACCOMPAGNEMENT			
ACTIVITES		BUDGET	PLAN ET PHOTOS ILLUSTRATIVES
Formation et équipements	Enseignants	Atelier de partage	50 000 F CFA
		Malle pédagogique	250 000 F CFA
	Comité de Gestion de l'Ecole	Formation	50 000 F CFA
		Kit maintenance	75 000 F CFA
Sensibilisation EHA et EDD		Sensibilisation Elèves	250 000 F CFA
		Mise en place de brigade « Hygiène »	40 000 F CFA
		Mise en place de brigade « Environnement »	40 000 F CFA
		Kit hygiène	125 000 F CFA
Reboisement (Hivernage)		Prospection et sensibilisation communautaire sur l'environnement	Prise en charge Agent Eaux et Forêts
		Journée de reboisement de l'école	250 000 F CFA
		Suivi du reboisement	Transports
Identification et mise en œuvre d'une activité génératrice de revenu		50 000 F CFA	
Journée école Milieu		80 000 F CFA	
Suivi-évaluation	Test N=0		
	Test N+1		
Kit Maintenance	Kit Hygiène	Kit Reboisement	
Marteaux mécanique (2)	Poubelles 50 litres (2)	Brouettes (2)	
Balaie cantonniers (5)	Sceaux de 10 litres (6)	Raccord de 50 m (2)	
Pincés universelles (3)	Pots plastiques de 1 litre (5)	Pelles carrées (3)	
Tournevis (3)	Serpillères (5)	Pelles ronds (3)	
Coupe-coupe (3)	Bouilloires (5)	Râteaux (2)	
Têtes de loup (5)	Gobelets 0,5 litre (10)	Pic (2)	
Tenailles (3)	Bouteilles eau de javel 1 litre (6)	Arrosoirs en plastiques (5)	
Fil tendeur (1 rouleau)	Bouteilles de savon liquide 1 litre (6)	Cisailles (2)	
Robinet (4)	Bouteilles grésil de 1 litre (5)	Sécateurs (2)	
	Balaie ordinaires (6)	Paires de gang (5)	
	Poubelles corbeilles (1 par classe)	Fourche (2)	
	Sceaux avec robinet (1 par classe)		

Sources

SOURCES DE DONNEES

Base de données de l'Inspection d'Académie

Base de données de l'Agence régionale de développement

Rapport régional eau potable et assainissement en milieu scolaire



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE DE LA REGION DE SAINT-LOUIS

Edition Juillet 2018